LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — *Depuis 1928*

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 62 — Mercredi, 8 juin 1983 — 16 pages 0.50

A Edmonton

Un centre pour francophones

Par Claude Roberts

Le 1er septembre 1983 s'ouvrira à Edmonton sur la 91e rue un nouveau centre mis sur pied par la Boîte à Popicos, la dynamique compagnie de théâtre pour les jeunes, aboutissement de nombreux rêves et d'une somme énorme de travail.

"Tous les artistes franco-albertains auront la chance de s'y produire", souligne Edmond Laplante, responsable de la gestion du centre.

Le local sera un théâtre permanent. Il pourra servir aussi de salle de spectacles et de lieu de rencontre pour les comédiens, les chansonniers, les musiciens, les chorales et tous les francophones.

Grâce à l'aménagement très astucieux, les deux salles principales séparées par une cloison amovible , se transforment rapidement en un local immense accueillant jusqu'à 300 personnes.

Selon Jean-Raymond Châles, le directeur artistique de la Boîte à Popicos, le centre sera disponible pour toutes locations, même pour des réunions. Mais la priorité sera donnée aux activités à but culturel. Pour l'utilisation du local, des négociations sont déjà en cours avec les écoles et certains organismes francophones de la province.

Pour que le projet soit mis sur pied, la Boîte à Popicos a beaucoup investi pour rénover deux édifices, non seulement le centre, mais aussi le bâtiment voisin où la compagnie a ses bureaux. Cette dernière espère pouvoir occuper les deux bâtisses jusqu'à ce que l'investissement devienne rentable.

Le Major Cultural - Recreational Facility Development Program, à travers l'agent de liaison Lise Hill, et l'Alberta Foundation for the Performing Arts, avec Julie Kennedy, ont accordé de généreuses subventions de plusieurs milliers de dollars. Et l'école J.H. Picard a aussi contribué à la bonne marche du projet.

Ce centre est tout à fait indépendant du local de l'ACFA régionale d'Edmonton, même si cette dernière a, à l'occasion, prêté des chaises.

"Malheureusement les associations francophones n'ont pratiquement pas aidé la Boîte à Popicos, à payer le coût des rénovations", déplore Edmond Laplante. "Pourtant nous signons des contrats avec les compagnies de construction francophones et nous embaucherons cet été cinq étudiants, eux-aussi francophones".

"Nous avons cependant essayé de communiquer avec les associations et de créer avec elles de bonnes relations. Car nous aimerions desservir un jour toute la francophonie. Cela résume d'ailleurs le premier but du centre".

Il faut remarquer qu'Edmond Laplante et Jean-Raymond Châles ont déjà établi avec grand succès des liens avec les anglophones. Ainsi lors du festival Bread and Roses qui se tiendra du 17 au 25 juin, le centre présentera des pièces de théâtre françaises et anglaises. Même si les rénovations ne sont pas terminées.

"Et les anglophones ne sont pas avares de nous encourager puisque la Boîte à Popicos aide les écoles d'immersion et tente de créer des activités pour les francophones", ajoute Edmond.

Prochaine étape: il faut trouver un nom pour baptiser le centre. Vous avez des suggestions? Contactez la Boîte à Popicos, Edmonton, 469-7193.

Des mises à pied au secrétariat provincial

Les employés au secrétariat provincial de l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA) peuvent s'attendre à des mises à pied suite à la décision du Comité exécutif de procéder à l'embauche d'un directeur du Bureau de l'éducation de cette association.

Cette décision de l'exécutif fait suite à la demande du Conseil général de redonner à l'ACFA sa priorité en éducation tout en respectant les limites du budget actuel. Le poste de directeur du bureau de l'éducation est resté vacant depuis septembre 1982, alors que Georges Lalonde accédait au poste de directeur général.

Selon M. Guy Goyette, Président de l'ACFA, il faudra trouver environ 40,000$ à même les fonds prévus au chapitre des salaires, ce qui entraînera vraisemblablement des mises à pied dans d'autres secteurs. Il a cependant ajouté que la réorganisation du secrétariat provincial se fera sans qu'en souffrent les services actuels offerts à la francophonie. "Il s'agit de rendre notre secrétariat plus efficace, c'est tout et de redistribuer les tâches", de dire M. Goyette.

Le comité exécutif compte prendre une décision finale à ce sujet le 24 juin prochain et l'entrée en vigueur de cette réorganisation est prévue pour le 1er août 1983.

A Calgary

La bataille pour l'école française est engagée

Par Martine Spence

Le 26 mai 1983 a eu lieu l'Assemblée Générale du Comité de Parents Francophones de Calgary. A l'ordre du jour, un sujet épineux: l'établissement d'une école francophone à Calgary.

Le Président, Monsieur Yvon Lefebvre a expliqué à l'assemblée que pour avoir une école française à Calgary, il faut le support de 500 parents et une liste d'au moins 100 élèves. Pour y parvenir plusieurs moyens ont été suggérés: porte-à-porte, affichage dans les bibliothèques publiques, utilisation des media. De nombreux volontaires se sont proposés pour prendre en main cette opération de promotion de l'école française. D'après un recensement effectué par Monsieur Lefebvre, Il y aurait 70 parents et 121 élèves francophones à Calgary. Cependant certains ont changé d'adresse ou ont abandonné l'idée. Une requête sera faite auprès de Statistiques Canada à Ottawa pour avoir le nombre exact de parents et d'enfants francophones vivant à Calgary.

En attendant l'obtension d'une école française à Calgary, une solution de rechange a été proposée, à savoir une coalition entre le Lycée Louis Pasteur et le Comité de Parents Francophones de Calgary, dans le but de permettre aux enfants francophones de recevoir une éducation en français et ce, dès septembre 1983.

Le Lycée Louis Pasteur est une école privée de catégorie 4, c'est-à-dire son curriculum, son personnel et ses diplômes ne sont pas reconnus par le gouvernement. Des négociations sont en cours entre son directeur Monsieur Jean Gallion et le Gouvernement Provincial afin que le Lycée Louis Pasteur devienne une école de catégorie 1, subventionnée par le gouvernement. D'autre part, une étude faite par des notaires qualifiés, a démontré que les parents pourraient se faire subventionner par les commissions scolaires pour l'éducation de leurs enfants.

Le Vice-président de l'ACFA, Monsieur Cloutier a émis une autre proposition. Il a demandé à l'assemblée d'adhérer aux idées de l'ACFA, c'est-à-dire que l'ACFA fasse les démarches nécessaires afin d'obtenir des écoles françaises sous la juridiction des commissions scolaires déjà existantes en attendant la création de commissions scolaires homogènes françaises. La proposition a été défaite à l'unanimité. Par la suite, une motion, adoptée à l'unanimité, demandait à ce que l'ACFA revise sa politique en matière d'éducation de façon à avoir des écoles françaises dans un système homogène.

La prochaine Assemblée Générale se déroulera le 23 juin dans la salle paroissiale de l'église Sainte Famille.

Ecole française catholique

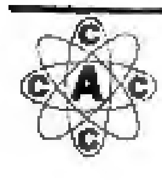
Les conseillers Secker et Gibeau se prononcent

Lundi soir, 6 juin, le Comité ad hoc d'éducation de l'Association Canadienne-française de l'Alberta a présenté sous forme de mémoire une demande au Conseil scolaire catholique d'Edmonton pour l'établissement d'une école française catholique dès le mois de septembre 1984 et pour la création dans les plus brefs délais d'un mécanisme permettant la participation active du Comité ad hoc d'éducation de l'ACFA à l'élaboration de toutes les composantes de ladite école.

Voir CONSEILLERS page 2



Mme Claudette Roy, présidente du comité ad hoc d'éducation de l'ACFA.



CONSEIL ALBERTAIN DE LA COOPERATION

Vos intérêts économiques

L'action bénévole construit

Voilà un thème qui, tout en étant bien d'actualité, en appelle à un passé chargé de réalisations. En effet, dans la société d'autrefois, dont nous ne sommes pas encore si éloignés, une foule d'activités relevaient d'un réseau de solidarités fermement établi dans la plupart des milieux. La famille, les voisins, la communauté dans son ensemble, apportaient spontanément leur aide, dans la mesure du possible, aux plus démunis. Les conditions de vie étaient telles qu'à certaines époques il eut été difficile pour bon nombre de survivre sans ce réseau cohérent d'entraide. Et là où l'action du groupe s'avérait insuffisante, certains organismes, en particulier les communautés religieuses, venaient compléter la réponse aux besoins les plus urgents.

Cette société n'avaient rien d'idyllique parce qu'elle correspondait à des phases de développement économique faisant bien peu de place aux êtres humains, sinon pour les utiliser à la production et les rejeter sans ressources quand ils n'étaient plus nécessaires ou que leur faculté de produire était réduite. Dans un tel contexte, l'action bénévole devenait presque une obligation, une loi de la vie en société. Il est donc naturel qu'elle ait été omniprésente. Même si la situation a beaucoup évolué depuis cette époque, il n'est que certain que les besoins soient si différents.

Un outil pour l'avenir

Un certain nombre de phénomènes (urbanisation, mobilité de la main-d'oeuvre, etc.) ont contribué à disloquer les anciens réseaux de solidarité. Les gouvernements ont pris en charge de larges secteurs autrefois dévolus à la famille et à la communauté. Avec le développement des services sociaux et de santé sous l'autorité de professionnels, on a cru à la disparition du travail bénévole. Mais l'usage a vite révélé que les professionnels, pour toutes sortes de raisons, ne pouvaient répondre qu'aux besoins de première nécessité et qu'une portion importante des besoins humains ressentis par les bénéficiaires de ces services ne trouvait de réponse que dans la présence gratuite et bienfaisante des bénévoles.

De la même façon, dans d'autres secteurs d'activité, l'action bénévole s'est vite révélée nécessaire. Par exemple, l'évolution des conditions de travail a laissé de plus en plus de loisirs à la population et parallèlement l'accroissement des revenus a permis aux gens de multiplier leurs activités de loisir. Les sources de financement étant tout de même limitées, des milliers de personnes se sont engagées gratuitement auprès de divers groupes.

Si le travail de centaines de milliers de bénévoles a été essentiel aux heures glorieuses de l'Etat-Providence, maintenant que la récession a multiplié les victimes et provoqué de nombreuses coupures, à plus forte raison conserve-t-il toute son importance.

Un idéal de société

L'action bénévole véhicule un idéal de société. Quelle que soit la forme que prend cette action, militantisme, action communautaire, bénévolat de service ou d'aide, l'engagement que prend le travailleur bénévole résulte du constat des défauts du système et il vise à les corriger. C'est en effet une volonté de dépassement social et de développement personnel qui amène la plupart des gens à donner gratuitement leur temps et leurs énergies au service de groupes particuliers ou de l'ensemble de la communauté. De ce fait, le bénévolat contribue à rendre la société un peu plus juste et plus humaine, favorise les relations personnels, la cohésion et la solidarité à l'intérieur des groupes et, par la remise en question des structures existantes participe à la construction d'un avenir meilleur pour l'ensemble de la population.

Article de Michel Rompré, MA CAISSE, avril 1983

CONSEILLERS SCOLAIRES

suite de la page 1

Les conseillers ont reçu le mémoire du comité "en tant qu'information" et l'on s'attend à ce qu'une réponse définitive sera donnée bientôt. Les conseillers Simone Secker et Philippe Gibeau ayant le courage de leurs convictions se sont prononcés en faveur de l'établissement d'une telle école.

"Je suis en faveur de l'établissement d'une telle école... et j'aimerais que quelques-uns des membres du comité ad hoc d'éducation de l'ACFA soient invités à participer à l'élaboration de l'école". Ainsi s'exprimait la conseillère Simone Secker. Pour sa part le conseiller Philippe Gibeau ajoutait: "Nous devrions aller de l'avant avec ce projet d'une école française le plus rapidement possible".

La question de la participation du comité ad hoc à l'élaboration de l'école française a laissé plus d'un conseillers songeurs et paraissait à d'autre pour le moins nébuleuse malgré les réponses claires et précises de Mme Claudette Roy, présidente du comité ad hoc d'éducation. Tout simplement le comité demande que soit accepté sa participation, de façon continue et systématique, à l'élaboration de ce projet d'école, allant de la définition de l'école française, en passant par la philosophie de l'enseignement dont on s'inspirera, et incluant la formulation des politiques et des services offerts.

Une certaine réticence provenait du conseiller Dr. Green qui semblait croire qu'une telle école deviendrait tôt élitiste. Il a demandé si notre "ethic cultural group" n'atteindrait pas mieux ses objectifs dans les écoles d'immersion actuelles. Il a avoué aussi reconnaître que les enfants francophones deviennent quasiment des "teachers aids" dans les programmes d'immersion où les professeurs s'en servent pour enseigner aux élèves anglophones.

Mme Roy n'a pas tardé de répondre adroitement que le comité ad hoc n'a pas l'intention de créer une école élitiste, que les francophones sont en train de se faire assimiler dans les écoles d'immersion et qu'ils subissent une perte au niveau des valeurs culturelles. Il est dans l'intérêt non seulement des petits francophones mais aussi des anglophones dans les écoles d'immersion d'avoir une école française et même plus d'une.

Seul le Dr Brosseau, surintendant des écoles catholiques d'Edmonton, a posé la question des "nombres suffisants" faisant référence à l'article 23 de la Charte des droits et libertés qui ne spécifie pas ce nombre. C'est M. Philippe Gibeau qui donna la réponse en disant qu'il s'agit d'abord d'établir le principe sans trop se préoccuper des nombres pour le moment sachant que l'école sera établie là où les nombres le justifie.





Activités socio-culturelles

VENDREDI LE 10 JUIN:

Clyde: Les 10 - 11 - 12 juin au Camp Richelieu de la jeunesse Grand Ralliement Scouts et Guides à l'occasion du 75e anniversaire du scoutisme mondial. Info: 488-9832.

MARDI LE 14 JUIN:

Edmonton: Le Citadel Theatre Ziedler Hall présente les films "Les mauvaises fréquentations" à 19 h 15 et "Le roi de coeur" à 21 h 15.

MERCREDI LE 15 JUIN:

Edmonton: Le Citadel Theatre Ziedler Hall présente les films "Le roi de coeur" à 19 h 15 et "Les mauvaises fréquentations" à 21 h 15

JEUDI LE 16 JUIN:

Edmonton: Le Citadel Theatre Ziedler présente les films "Les mauvaises fréquentations" à 19 h 15 et "Le roi de coeur" à 21 h 15.

VENDREDI LE 17 JUIN:

Edmonton: Le Citadel Theatre Ziedler Hall présente le film "Les noces rouges" à 21 h 15

SAMEDI LE 18 JUIN:

Legal: B.B.Q. Familial de l'ACFA régionale de Morinville-Legal au Curling Club de Legal. B.B.Q., jeux, prix, disco avec André Roy. Billets: 961-3665 ou 939-4839. (Jeux débuteront vers 15 h, repas à 18 h)

Calgary: Auditorium de l'Université de Calgary. "La Quadrature du Cercle". 8 h Admission 7$ pour adultes 5$ pour élèves et Age d'Or

Edmonton: Le Citadel Theatre Ziedler Hall présente le film "Les noces rouges" à 19 h 15

DIMANCHE LE 19 JUIN:

Edmonton: Le Citadel Theatre Ziedler Hall présente le film "Les noces rouges" à 21 h 15.

LUNDI LE 20 JUIN:

Edmonton: Le Citadel Theatre Ziedler Hall présente le film "Les noces rouges" à 19 h 15

VENDREDI LE 24 JUIN:

Edmonton: Fête de la St-Jean Baptiste organisée par la base militaire des Forces Armées Canadiennes, ACFA Rég. d'Edmonton et FJA, au centre social de la base militaire des forces armées, 137 avenue et 109e rue. 18 h Activités sportives, 19 h - souper, 20 h - spectacle danse et feu de la St-Jean. Billets: 10$ par personne comprend le souper. Info: 465-7151 ou 469-4401.

SAMEDI LE 25 JUIN:

Lethbridge: Journée plein air et pique-nique pour fêter la St-Jean Baptiste. Info: 328-8506

JEUDI LE 30 JUIN:

Girouxville: Danse Cabaret avec la Gigue Electrique à 21 h: (billet 10$ chacun) gracieuseté de l'A.C.F.A.

VENDREDI LE 1ER JUILLET:

Girouxville: 1 h 30 Inauguration du panneau d'identification
- suivie de la levée du Drapeau du Canada
- et jeux-amusements divers-camping-feu de camp,etc.

St-Victor: Fête Fransaskoise le 1er, 2 et 3 juillet. Pour plus d'information, contactez Robert J. Gareau, Coordonnateur de la Fête Fransaskoise '83



M. Jules Lacoursière tient ici les deux plaques dont il fut le récipiendaire.

Jules Lacoursière à l'honneur

Le Franco a appris dernièrement que M. Jules Lacoursière a été nommé Grand Chevalier de l'année 1982-83 pour l'Alberta. Ce titre qui comporte tant d'honneur est décerné une fois par année à un seul candidat choisi parmi les quelque 10,000 Chevaliers de Colomb en Alberta.

M. Lacoursière s'est mérité cet honneur en guise de reconnaissance pour tout le travail qu'il a accompli avec succès auprès du Conseil Lavérendrye No. 1938 d'Edmonton dont il a été le Grand Chevalier. C'est à lui que l'on reconnaît le mérite d'avoir dirigé le Conseil Lavérendrye vers l'obtention du Premier Degré Supérieur de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Ce Conseil compte environ 240 membres et il devient ainsi le premier groupe francophone à suivre les nouvelles directives de l'Ordre des Chevaliers de Colomb en vigueur depuis seulement 1972 et il se mérite donc l'insigne honneur de Premier Degré Supérieur de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Jules Lacoursière en fut l'âme inspiratrice et l'artisan tout dévoué qui a su persévérer jusqu'au bout, même à travers les intempéries que rencontrent toujours les chefs de file qui dirigent un groupe nombreux vers un objectif précis.

M. Jules Lacoursière, un homme qui mérite bien les éloges de ses semblables.

A Edmonton

Concert de l'école St-Thomas

Par Claude Roberto

Cent cinquante enfants sur scène heureux de chanter et fiers de montrer à leurs parents ce qu'ils ont appris à l'école. Et une très belle performance inlassable de

ter sur scène. Les parents francophones voient avec satisfaction que l'école enseigne la culture canadienne-française et les parents anglophones écoutent avec plaisir leurs enfants chanter en français".

Des raisons plus particulières avaient motivé le choix de certains airs. La Grèce étant au programme en études sociales, l'Oranger, mélodie populaire grecque, figurait au concert. Quant à l'Alphabet de Mozart



Au chant on a ajouté la danse, comme il se doit.



La chorale de l'école St-Thomas sous l'habile direction de Laurier Bisson.

Dans la danse créative où chaque groupe d'élèves illustra un mot par sons et gestes, les jeunes eurent la possibilité de laisser

augmenta la puissance. Et à la fin de la chanson Dans mon pays, les jeunes brandirent des affiches qui, unies, formaient un immense drapeau ca-

leur professeur de musique, Monsieur Laurier Bisson.

Ainsi se déroula le concert que les élèves de l'école St-Thomas d'Aquin offrirent mercredi dernier au Musée provincial d'Edmonton. Evidemment, parmi ces enfants, on comptait la célèbre chorale les Colibris. Mais tous ceux qui suivaient des cours de musique en 4e, 5e et 6e années, participèrent au spectacle.

Quant aux professeurs, ils profitent de l'occasion pour communiquer avec les familles. D'où l'intérêt d'un tel spectacle.

Ce programme varié soutient l'attention des petits chanteurs et de l'auditoire jusqu'à la fin du concert. Evidemment le folklore francophone tenait une importance spéciale. Ce qui s'explique puisque la méthode Kodaly utilisée par Laurier Bisson permet d'ap-



Les élèves illustrent les chansons avec les gestes et les images.

et au canon Signore Abate en italien, espagnol et allemand, ils relevaient du véritable défi.

libre cours à leur imagination.

D'autre part des détails très originaux

nadien. Un véritable tour de force.

Deux enfants, Kristi McKay et René Déry, eurent la chance d'être



Les petits maîtres des cérémonies Kristi McKay et René Déry.

"J'aime les concerts car les parents viennent nous entendre chanter", confie le jeune David.

Et selon Laurier Bisson, "les enfants sont heureux de mon-

prendre la musique à travers le folklore.

Et la participation de plusieurs danseurs laissait deviner que les jeunes sont entraînés à associer danse et musique.



Quatre jeunes choristes, Tina, Nicole, Monica et Philippa.

contribuèrent à la qualité du concert. Au début du spectacle, tous les enfants, une partie sur scène, l'autre dispersée dans l'auditorium, entamèrent ensemble le premier air, Chante, jeunesse, ce qui en maîtres des cérémonies, tâche qu'ils remplirent

très consciencieusement. Une enseignante, Mme Danielle Fortier - Lambert, anima elle aussi le concert. Mme Eileen Miles accompagnait au piano.

En somme, une excellente soirée.

EDITORIAL

Une victoire éclatante pour les franco-manitobains. A quand le tour des franco-albertains?

Dans un éditorial intitulé "Traiter convenablement les majorités!" M. Jean-Pierre Dubé, Rédacteur en chef du journal La Liberté, a commenté largement l'entente qui donnera dans un très prochain avenir des droits constitutionnels élargis aux Franco-manitobains, entente de principe conclue entre la Société Franco-Manitobaine, le gouvernement provincial et le fédéral.

Cette entente contient trois mesures importantes dont un amendement à l'article 23 qui élargit les services en langue française et précise des délais de traduction des lois de la province, trois accords de partage des frais avec le Secrétariat d'Etat et l'ajournement en Cour Suprême du cas Bilodeau qui propose que sont invalides les lois qui n'ont pas été adoptées en français depuis 1970.

Les propos de M. Dubé sont matières à réflexion surtout en rapport avec les luttes constantes de la francophonie albertaine pour l'obtention de ses droits particulièrement en éducation française.

..."Car il y a sept ans, le 6 février, lorsque Georges Forest a mis à la gêne tous les francophones de la ville en demandant des billets de contravention dans les deux langues, personne ne se doutait, et lui le premier, que trois ans et demi plus tard, la Cour Suprême du Canada lui donnerait raison. Même les chefs de file de la communauté trouvaient ridicules ses revendications.

Il faut le dire: ce ne sont pas les plans d'action de la SFM et des autres organismes concertés qui ont produit la reconnaissance officielle de la langue française au Manitoba. Pendant près de 90 ans, alors que les nombres disparaissaient lentement, on a eu peur d'un backlash qui n'est jamais venu.

Encore une fois, il a fallu compter sur des individus décidés à provoquer l'histoire.

C'est aussi le cas de Roger Bilodeau, un autre "criminel", arrêté pour excès de vitesse le 29 mai 1980, qui a décidé de contester la validité de toutes les lois manitobaines adoptées uniquement en anglais. Encore une fois, le cas instruit en Cour Suprême s'est soldé par une victoire éclatante, hors cour, pour la communauté franco-manitobaine".

Toujours selon Jean-Pierre Dubé plusieurs conditions favorables sont réunies en ce moment qu'on a tôt fait d'appeler historique au Manitoba.

Pour la première fois dans toute l'histoire du Canada, les anglophones au Québec ont commencé à réaliser et à sentir véritablement que ce sont eux qui étaient en situation minoritaire.

Pendant ce temps les francophones du Manitoba ont commencé à s'afficher ouvertement et avec fierté pour prendre leur juste place en tant que minorité linguistique officielle dans leur province.

Puis le gouvernement d'Ottawa a tenu à redonner des droits perdus garantis cette fois-ci dans la Constitution du pays et il continue à faire pression sur l'Ontario pour en faire une province bilingue, tout comme le Manitoba le sera bientôt, et comme l'est le Nouveau-Brunswick depuis la nouvelle Constitution [17 avril 1982] et comme l'a toujours été le Québec.

Il est important aussi de noter que le Secrétariat d'Etat du gouvernement Trudeau est nul autre que M. Serge Joyal dont les convictions, les sensibilités, et les appartenances à la francophonie sont bien connues.

M. Dubé rappelle aussi la présence au Manitoba d'un gouvernement fort sympathique et disposé "... à élargir les services en français... Un gouvernement dont le programme politique prévoit en matière d'éducation, la définition de l'école française".

A quand le tour des Franco-Albertains? Quand aurons-nous de l'ACFA un plan d'action politique sérieux pour faire avancer les droits des Franco-Albertains auprès du gouvernement provincial? Ou faudra-t-il qu'en Alberta aussi on s'en remette à quelques individus qui auront foncé de l'avant en dépit des circonstances et malgré les éventuelles conséquences?

Pour le moment la seule stratégie que semble avoir l'ACFA s'est celle de demander au Conseil scolaire catholique d'Edmonton de mettre sur pied une école française pour septembre 1983.

Evidemment d'obtenir une école française auprès du Conseil scolaire catholique d'Edmonton ne changera rien au statut de la langue française en Alberta, ni aux droits des francophones à l'éducation française. Et les autres conseils scolaires en Alberta ne seront pas touchés par la décision d'Edmonton et ne seront pas plus obligés de répondre aux demandes et aux besoins des francophones dans leur juridiction respective qu'ils ne le sont à l'heure actuelle.

Les conditions favorables nombreuses pour enfin obtenir des droits au nom de la francophonie sont réunies et c'est le moment d'agir. L'ACFA va-t-elle regarder passer le train ou agira-t-elle?

Paul Denis

Lettres ouvertes

Position de l'ACFA d'Edmonton

Monsieur Guy Goyette
Président
ACFA Provinciale

Cher Monsieur Goyette,

Objet: Position de l'A.C.F.A. face à l'école française en Alberta - 17 - 05 - 83

La présente vient répondre au document que vous avez présenté au Conseil Général le samedi 27 mai 1983.

Nous vous avons déjà fait connaître notre position quant au dossier d'une école française à Edmonton. Le communiqué de presse (1) du 4 mars dernier et notre lettre (recommandée) (2) du 7 mai 1983 en attestent.

A ce sujet, l'article de monsieur Guy Lacombe, ("les moins malins soupçonneraient un coup monté"), en première page du Franco du 1er juin 1983 notant une "nouvelle présidence au comité d'éducation" est un affront des plus scandaleux pour les francophones d'Edmonton. Il existe déjà, selon les structures de l'A.C.F.A. (que vous avez vous-même établies, monsieur Goyette, lorsque vous étiez président de la Régionale d'Edmonton), un comité d'éducation qui travaille laborieusement pour tous les francophones d'Edmonton.

Daignez croire, cher monsieur Goyette, que nous trouvons votre position en matière d'éducation française peu réfléchie et peu éclairée.

L'A.C.F.A. Régionale d'Edmonton,

Raphaël Thierrin
Jacelyne Verret-Chiasson
Marie-Josée Turcotte
Marie-Claire McNeill
André Boudreau

Le président provincial réplique

Conseil régional d'Edmonton
ACFA régionale d'Edmonton

A qui de droit,

Dans une lettre adressée au Président général de l'ACFA en date du 7 mai 1983, signée par Mme Jocelyne Verret-Chiasson et Mme Maryse Jobin (alors présidente de la Régionale d'Edmonton), on y lisait:

"Permettez-nous de vous indiquer que l'éducation est un domaine des régionales de l'A.C.F.A."...

Je m'empresse de renseigner les ignorants du fait que l'ACFA a toujours considéré l'éducation comme sa grande priorité, c'est d'ailleurs une des raisons d'être de notre Association. L'éducation, c'est définitivement l'affaire de l'ACFA provinciale.

Lors de l'assemblée annuelle tenue le 5 mars dernier, des membres de l'association Bugnet avaient insisté pour que soit rayé du rapport annuel de l'exécutif, la section traitant de l'éducation. L'assemblée a cru bon de passer outre à cette recommandation; et voici que les mêmes gens reconnaissent dans ce rapport certains passages qui tout à coup apparaissent servir une cause qui leur est chère, à savoir "Que le choix de la sorte d'école française ou d'immersion pour les enfants d'une région donnée soit laissé à la discrétion des groupes de parents dans une région particulière. Si cette région est desservie par la Régionale de l'ACFA, il appartiendra à la Régionale de faire valoir les droits constitutionnels et la volonté majoritaire de ses membres auprès du Conseil scolaire local".

Deux points à relever ici: "la volonté majoritaire de ses membres" nous croyons que la majorité des francophones à Edmonton se fait entendre par le truchement du comité "ad hoc" institué par l'exécutif provincial. Ensuite, "fera valoir les droits constitutionnels et la volonté majoritaire de ses membres auprès du Conseil scolaire local". Or, le groupe Bugnet ne s'adresse par "auprès du Conseil scolaire local" pour son intervention en faveur de l'école française, mais s'engage dans une voie qui le mènera à l'école privée.

C'est donc pourquoi, l'exécutif provincial, d'après l'article 94 des Statuts et Règlements de l'ACFA, a institué un Comité d'éducation "ad hoc"; ce comité fonctionne présentement selon les exigences du rapport annuel de l'exécutif précédent et entend mener à terme le projet d'une école française dans les cadres du Conseil scolaire catholique à Edmonton.

Voir REPONSE PAGE 5



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Franco-Albertain, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Fonction publique fédérale

Sous-participation francophone, mauvaise qualité des services en français

OTTAWA - La Fédération des Francophones hors Québec a déploré le fait qu'une sous-représentation des Francophones à la Fonction publique fédérale, surtout au niveau de la haute gestion, contribue à la mauvaise qualité des services en français dans de nombreux ministères et organismes fédéraux.

En 1982, selon le rapport que vient de déposer au Parlement la Commission de la Fonction publique, les fonctionnaires fédéraux francophones étaient encore trop peu nombreux dans toutes les provinces, sauf le Québec, pour permettre à leurs employeurs que sont les ministères et les agences de bien garantir leurs services en français. "La Loi sur les langues officielles est mal respectée dans divers milieux et la sous-participation francophone dans la fonction publique fédérale n'est pas étrangère aux lacunes persistantes dont sont victimes les Francophones", a déclaré la présidente de F.F.H.Q. Mme Jeannine Séguin.

La F.F.H.Q. et ses membres ont souvent relevé le fait que les services gouvernementaux sont mal fournis en français par les ministères et organismes fédéraux. Il est fréquent, en effet, que des services, pourtant assujettis à la Loi sur les langues officielles, soient mal assurés en français et ce, à divers niveaux et dans toutes les provinces. Les postes, les centres d'emploi, la direction de la Condition physique et des Sports amateurs et ses intermédiaires, Air Canada et des ministères à vocation économique, par exemple, posent des problèmes aux Francophones.

A titre d'exemple, il n'y a que 1,722 (23,8%) fonctionnaires fédéraux francophones au Nouveau-Brunswick, 284 (2,8%) au Manitoba et 56 (1%) en Saskatchewan. Ces fonctionnaires francophones et leurs quelques collègues anglophones bilingues n'arrivent pas, étant donné leur nombre insuffisant, à assurer aux Francophones des services conformes aux besoins de ceux-ci et ce, en français.

"La sous-participation francophone se complique hélas davantage si on regarde du côté de la gestion où les directeurs et autres hauts fonctionnaires francophones s'avèrent trop rares... Ce n'est pas avec une moyenne de 19.5% de Francophones aux échelons supérieurs, en général, que les besoins de nos membres seront bien compris et feront l'objet d'une attention éclairée", a ajouté Mme Séguin.

Comme la situation a à peine bougé depuis 1978, année où la participation aux échelons supérieurs se situait à 18%, la F.F.H.Q. compte sur des mesures énergiques de la part du gouvernement afin que ce vieux problème de la sous-participation francophone se règle dans les meilleurs délais et que, enfin, les services soient fournis conformément aux exigences de la Loi sur les langues officielles. "Il nous faut de bons interlocuteurs à tous les niveaux et en nombre suffisant", de conclure Mme Séguin.

On a encore fait fi de la francophonie

Avec un certain degré de cérémonie et passablement de fla-fla, le ministre de l'éducation, l'honorable David King, a annoncé tout dernièrement qu'à partir de septembre 1983, tous les élèves de la 12e année en Alberta seront obligés de subir l'évaluation de leurs connaissances par l'entremise d'examens provinciaux préparés par son ministère.

Evidemment, on a encore fait fi de la francophonie, et le tout est préparé en Anglais seulement. "On a pas prévu pour le moment d'inclure une version française des examens provinciaux pour les élèves qui sont inscrits dans les programmes français" de dire M. Frank Horvat du "Student Evaluation Branch" de Alberta Education. Toujours selon ce dernier, on n'a même pas prévu donner un examen provincial de français aux élèves des programmes français.

Seuls les sujets suivants sont inclus dans la liste des examens provinciaux: Anglais 30, Anglais 33, Etude Sociale 30, Mathématique 30, Biologie 30, Chimie 30 et Physique 30.

L'élève a le choix de s'inscrire en vue de l'obtention de l'un des deux diplômes offerts. Le diplôme général des études secondaires, le plus facile des deux, requiert seulement que l'élève rencontre les obligations actuelles et subisse l'examen du programme Anglais 30 ou Anglais 33.

Le diplôme "avancé" des études secondaires requiert davantage. l'élève doit subir les examens offerts dont Anglais 30, Etude Sociale 30, Mathématique 30, et un des trois examens suivants, Biologie 30, Chimie 30 et Physique 30.

L'ironie est encore plus frappante quand on pense qu'un élève inscrit au programme français n'a même pas besoin d'écrire un examen de français pour obtenir son diplôme d'études secondaires.

M. Horvat ne semblait pas savoir quelles décisions seraient prises à ce sujet ni quand on pouvait s'attendre à avoir une réponse nette sur la question de la disponibilité de la version française des examens provinciaux, pas plus que sur la question d'un examen de français obligatoire pour les élèves inscrits aux programmes français.

A L'ECOLE PICARD

La situation est encore plus sévère à l'école J.H. Picard d'Edmonton où les élèves ne pourront pas rencontrer les exigeances du diplôme "avancé" des études secondaires à moins que le ministère fasse des accomodations ou des changements.

Selon M. Léonard Rousseau, directeur de l'école Picard, le programme Etude Sociale 30 n'est pas offert à son école pour faire place au cours de français, langue et littérature. Mais puisque pour obtenir le diplôme "avancé" les élèves doivent subir l'examen provincial d'Etude Sociale 30 le groupe de l'école Picard se trouve injustement disqualifié avant même de subir l'épreuve des examens provinciaux.

"Il n'est pas question, de dire M. Rousseau, de demander aux élèves de l'école Picard de prendre un cours de plus que les élèves des autres écoles". Plusieurs directeurs d'écoles et représentants des conseils scolaires, partout en Alberta où la situation est semblable à celle de l'école Picard, feront connaître leur dissension auprès du ministère.

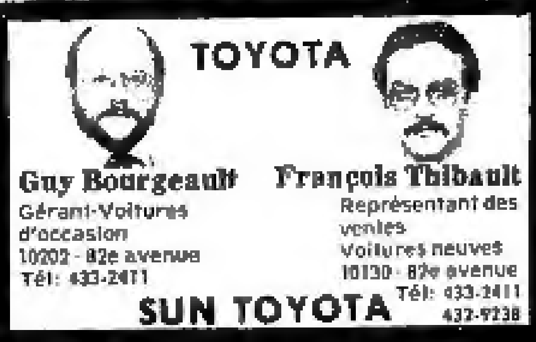
La question est d'autant plus importante que ce diplôme "avancé" sera éventuellement nécessaire à tout élève qui veut s'inscrire à l'université ou obtenir une bourse d'études.

L'ACFA EN PARLERA A KING

D'après M. Guy Goyette, président de l'ACFA provinciale, cette question des examens provinciaux sera traitée dans un mémoire que l'association présentera prochainement au ministre de l'éducation, l'honorable David King. "C'est une véritable injustice envers les étudiants francophones de cette province de ne pas avoir prévu des examens provinciaux en français et de ne pas avoir inclu un examen de français".

"Ce n'est pas parce qu'on est francophone qu'on doit accepter d'être moins bien servi que les autres. Le ministre de l'éducation ne semble pas comprendre qu'il a créé cette injustice envers les nôtres. Nous ne sommes pas des citoyens de seconde classe, d'ajouter M. Goyette, et nous refusons d'être traités de la sorte".

L'ACFA abordera d'autres questions épineuses avec le ministre de l'éducation, notamment l'école française et les changements à apporter à l'Acte scolaire de l'Alberta que l'on prétend anti-constitutionnel depuis l'enchâssement de la Charte des Droits et Libertés dans la Constitution canadienne il y a un peu plus d'un an.



Lettre ouverte

REPONSE suite de la page 4

Autre erreur contenue dans les communications de la Régionale d'Edmonton, on cite un texte de M. Guy Lacombe "les moins malins soupçonneraient un coup monté"; il faut rectifier ici et souligner que ce texte n'est pas de M. Lacombe, mais bien du Directeur du journal "Le Franco" dans une note de la rédaction suivant une lettre ouverte au journal le 1er juin dernier.

On fait mention également du fait que lors de ma courte présidence à la régionale d'Edmonton, j'avais réactivé le comité d'éducation. C'est vrai: celui-ci devait fonctionner selon la représentation majoritaire et quand on m'écrit maintenant que le dit comité d'éducation "travaille laborieusement pour tous les francophones d'Edmonton", je me demande ce que 150 personnes faisaient le 18 mai dernier, lors d'une assemblée publique convoquée par l'ACFA provinciale et tâchant de regrouper les francophones d'Edmonton qui désirent une école française dans le cadre du système catholique...

Enfin, dans un dernier assaut à l'ACFA provinciale, les signataires de la lettre du 3 juin (à remarquer qu'à ce moment, la Régionale n'a pas de président, pas de vice-présidents, pas de secrétaire...) affirment "nous trouvons votre position en matière d'éducation française peu réfléchie et peu éclairée"... je tiens à faire remarquer à ces membres du Conseil régional d'Edmonton, que ce peu de réfléchi est le fruit du Conseil général de l'ACFA en session ordinaire le 28 mai dernier, et que d'accuser ainsi toutes les régionales de l'ACFA de manquer ni plus ni moins de jugement infirme la qualité d'une déclaration d'un groupe sans tête.

Il est à souhaiter que la régionale, dans son membership consciencieux, puisse reprendre les rennes du pouvoir et redonner à la régional d'Edmonton sa qualité de porte parole officiel de la francophonie de notre capitale.

Guy Goyette
Président Général



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Rien ne sert de courir...

Je discutais justement la semaine dernière avec des collègues de Calgary et de Toronto. Vous avez sûrement remarqué que la température d'Edmonton était remarquable, mais saviez-vous que Toronto n'a eu qu'une seule journée ensoleillée depuis plus de cinq semaines? Incroyable, n'est-ce pas? Et pourtant, malgré ce mauvais temps, les torontois sont en liesse ces temps-ci: leurs Blue Jays sont en tête du classement!

Bon. Il faut tout de même raconter les choses comme elles le sont réellement. Premièrement, nous sommes aujourd'hui le sept juin, et si je compte bien, il reste presque quatre mois à jouer et la saison n'est jeune que de deux mois. Bien des choses peuvent donc arriver. Si vous avez, comme moi, suivi les Expos de Montréal au cours des dix premières saisons de leur existence, vous savez qu'ils étaient toujours en première place au début juin... et toujours derniers (ou presque) au début septembre. Oh! Bien sûr, les Blue Jays sont une plus grande menace que les Expos pouvaient l'être au milieu des années '70, mais pensez-vous réellement qu'ils peuvent se rendre jusqu'au bout? Est-ce que Peter Lougheed est membre du parti Libéral?

Deuxièmement, les Jays ont été excessivement chanceux depuis le début de la saison, surtout avec leurs lanceurs de relève. Ils ont un quatuor de débutants qui frôle l'excellence: Stied, Clancy, Leal et Gott ont été tout simplement superbes. Dave Stied, pour un, est déjà assuré de participer à la joute d'étoiles. Il domine la ligue Américaine dans presque tous les chapitres attribués aux lanceurs. Même les rencontres qu'il a perdues ont été chaudement disputées.

Jim Clancy est le même joueur qui a lancé deux rencontres consécutives de façon presque parfaite la saison dernière. A ce moment, Clancy se fiait sur une balle tombante assez vicieuse. Pendant le camp d'entraînement des Jays, pourtant, les instructeurs ont convaincu ce bonhomme d'échanger sa tombante pour une balle glissante toute aussi décevante... avec les résultats que l'on connaît.

Luis Leal et Jim Gott, quant à eux, ont tout simplement retrouvé le marbre. L'an dernier, ils avaient autant de contrôle sur leurs lancers qu'un enfant de deux mois peut en avoir sur ses sphincters. Encore une fois, quelques ajustements techniques et le tour était joué.

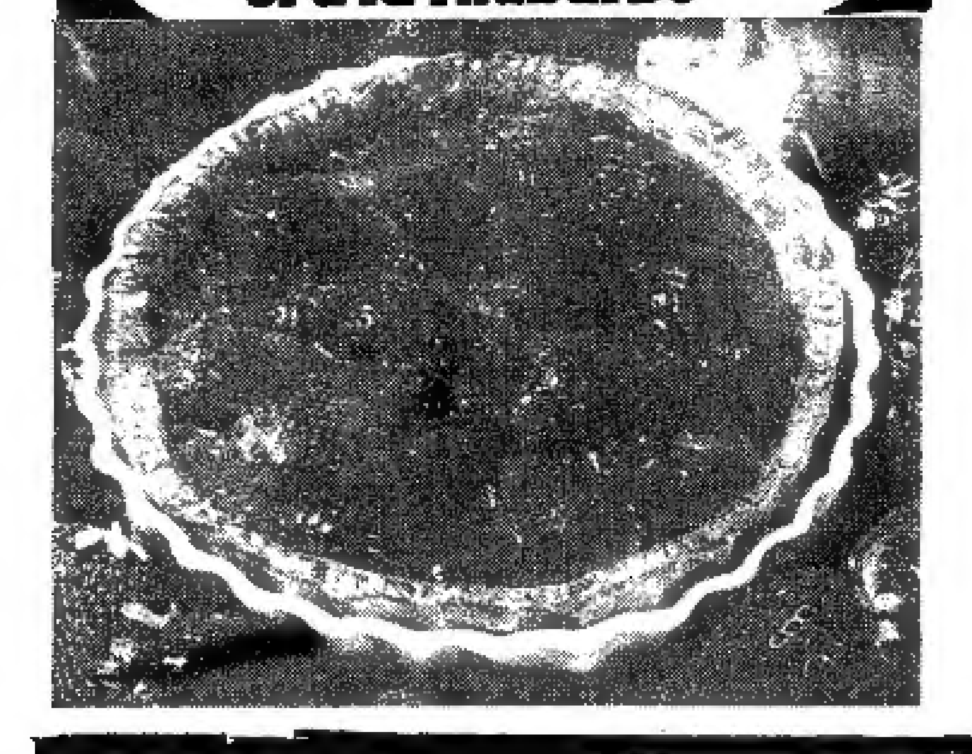
A qui faut-il donc donner le crédit? Aux lanceurs? A la défensive? Aux frappeurs? Aux instructeurs?, Non, non, et non.

Vous allez peut-être trouvé mon raisonnement un peu charrié, mais je pense que le crédit revient à 99% à la presse torontoise. Je regardais la semaine dernière la rencontre que les Jays perdaient aux mains des Tigers de Détroit. Je fus complètement abasourdi d'entendre Tony Kubek, l'analyste des rencontres télévisées, s'exclamer devant les résultats des parties disputées à Boston et à Baltimore. Incroyable! Kubek sait pourtant bien que tout peut changer en moins d'une semaine et qu'il est beaucoup trop tôt pour parler de course au championnat. Pensez-vous qu'on parle de championnat à Boston et Baltimore? Parle-t-on de Trudeau à Kamloops?

Non franchement, les temps ne sont plus ce qu'ils sont. Peut bien pleuvoir à Toronto... Ils vont bientôt avoir besoin de soleil pour se remonter le moral!

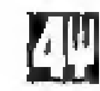
Bonne semaine!

Tarte aux fraises et à la rhubarbe




Préparation 20 mn


Cuisson 20 mn


POUR 4 PERSONNES

pour la pâte: 200 g de farine 100 g de beurre, eau, sel.
Garniture: 200 g de fraises, 250 g de compote de rhubarbe.

POUR 6 PERSONNES

300 g de farine, 150 g de beurre, eau, sel.
Garniture: 300 g de fraises, 350 g de compote de rhubarbe.

POUR 2 PERSONNES

100 g de farine, 50 g de beurre, eau, sel.
Garniture: 100 g de fraises, 150 g de compote de rhubarbe.

Préparez la pâte brisée. Versez la farine dans un saladier, incorporez le beurre du bout des doigts, faites un puits, ajoutez sel et eau peu à peu, façonnez en boule. Laissez reposer au moins 20 mn.

Mettez le four à préchauffer thermostat 7.

Abaissez la pâte au rouleau, foncez la tourtière. Pour que la pâte cuise sans gonfler, posez dessus un cercle de papier sulfurisé avec des haricots ou des pois chiches. La cuisson dure 15 à 20 mn.

Lavez les fraises sous un filet d'eau, équeutez-les.

Disposez-les sur la tarte refroidie, soit entières, soit coupées en deux si elles sont grosses.

Nappez avec la compote de rhubarbe (recette p. 13) servez frais.

Note: la tarte garnie ne se repasse pas au four.

Variante: garnissez la pâte refroidie avec la compote de rhubarbe et disposez les fraises dessus.

Le Canada joint l'ONU à son réseau de terminologie

Ottawa - L'honorable Serge Joyal, secrétaire d'Etat du Canada, a remis aujourd'hui à l'Organisation des nations unies un terminal lui donnant accès à l'important réseau de la Banque de terminologie du gouvernement canadien qui compte maintenant, quelque 800,000 fiches établies dans les deux langues officielles du pays.

La cérémonie a eu lieu à New York, au siège des Nations Unies, en présence de M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada auprès de l'organisme international, et de M. Egeniutz Wysner, secrétaire général adjoint de l'ONU, qui a accepté l'appareil au nom de son organisme.

"Ce geste, d'expliquer M. Joyal, indique le souci qu'a le gouvernement du Canada de promouvoir, par divers moyens, la compréhension et la paix entre les peuples de langues et de cultures diverses".

"En cherchant les moyens de mettre en application notre propre politique linguistique, nous avons mis au point, au fil des ans, des outils raffinés, mettant le développement technologique au service de la langue, notamment nos langues officielles, le français et l'anglais. C'est le résultat de ces travaux, dont nous bénéficions déjà au Canada, que nous mettons aujourd'hui à la disposition des Nations Unies, de leurs services de linguistique et de traduction".

La Banque de terminologie du gouvernement canadien, une sorte d'immense dictionnaire électronique, anglais-français et français-anglais, a été mise sur pied il y a dix ans, grâce à l'apport du personnel du Bureau fédéral des traductions (fiches et recherches personnelles de terminologie) et de la recherche technologique fait alors par l'Université de Montréal. Elle comprend plus d'un million et demi de mots, d'expressions et d'équivalence qui font l'objet de vérifications et de mises à jour constantes, au fur et à mesure que les langues évoluent et que s'ouvrent de nouveaux champs de recherche et de développement.

Plus d'une centaine de terminologues y travaillent en permanence et son réseau, qui compte 145 terminaux au Canada, s'étend même en Europe, notamment à Paris, à Bruxelle et à Londres. Puisant à même les richesses du fichier central, situé à Ottawa, les participants collaborent en retour, au travail commun en y versant le fruit de leurs propres recherches et en apportant leur concours à la mise à jour des fiches.

Grâce au développement de la technologie et à la collaboration internationale, le Secrétariat d'Etat entrevoit aujourd'hui la possibilité d'ajouter à la banque la terminologie d'autres langues, la rendant ainsi multilingue pour mieux servir ses propres traducteurs et, indirectement, toutes les communautés.

À la découverte de la francophonie nord-américaine

Une nouvelle approche touristique



"Les quatre étudiants de l'Université Laval responsables du projet de guide touristique de la francophonie".

Nous sommes quatre étudiants en géographie à l'Université Laval; nous nous intéressons au fait français en Amérique du Nord. Depuis quelques mois, nous travaillons à un projet qui nous tient beaucoup à coeur et dont nous voulons vous faire part. Il s'agit de la confection d'un guide touristique des francophonies canadiennes et américaines.

C'est une idée ambitieuse mais emballante, qui associe deux sujets qui nous passionnent: l'Amérique francophone et... les voyages. L'attachement que nous portons à la question francophone s'est développé pendant notre cheminement académique à travers plusieurs cours portant sur cette question et des excursions en Acadie, en Nouvelle-Angleterre, au Manitoba* et dans la région des Grands Lacs.

Encouragés par nos professeurs Éric Waddell et Dean Louder, déjà connus par leurs recherches sur ce sujet, nous avons commencé à prendre contact avec différents organismes oeuvrant dans ce domaine. Jusqu'à présent, tous se sont montrés très favorables au projet et prêts à collaborer, en particulier le Conseil de la Vie Française en Amérique, qui avait en chantier un projet complémentaire au nôtre. Nous établirons de plus en plus de contacts avec les gens au sein des communautés francophones. Bon nombre de lecteurs recevront sans doute de nos nouvelles sous peu, si ce n'est pas déjà fait.

Le style de tourisme que nous voulons encourager est différent de celui que proposent les agences de voyage. En fait, nous voulons promouvoir le "life-seeing" plutôt que le "sight-seeing". L'objectif est de favoriser un tourisme culturel, ouvert sur la compréhension et le respect du milieu visité. Le voyageur sera fortement incité à nouer des liens avec la population locale et à s'intéresser aux caractéristiques qui font du milieu d'accueil un endroit particulier et original. Nous souhaitons vivement que l'échange qui en résulte soit des plus enrichissants pour les visiteurs comme pour les hôtes.

Les caractéristiques de chaque région sont diverses. Elles sont souvent rattachées à l'histoire locale et constituent des éléments d'un patrimoine commun tels la musique et les danses, la littérature, l'artisanat, la cuisine, les journaux, la toponymie (noms des lieux), l'architecture des maisons et bâtiments, etc. Mais il n'y a pas que l'histoire: c'est dans le présent et le quotidien que s'inscrivent les communautés francophones, chacune selon les aspirations qui lui sont propres. Nous tenons également à souligner l'empreinte des institutions locales (centres culturels, associations diverses, organismes coopératifs de développement, etc.), des activités économiques et sociales particulières à la région, des services de tous ordres disponibles en français et bien d'autres choses encore.

Il s'agit bien sûr d'un projet à long terme et nous n'en sommes encore qu'aux premières étapes, celles où il nous faut faire connaître notre idée afin de la discuter et de l'améliorer. Concrètement, le projet s'étale sur plus de deux années. L'an prochain, le travail de collecte des informations débutera au sein d'une ou deux régions pilotes choisies au Canada, en vue de produire un premier fascicule. Le genre de travail projeté ne sera pas réalisable sans une collaboration étroite avec les citoyens des diverses régions. Les itinéraires de voyages suggérés dans le guide auront d'autant plus de vie qu'ils refléteront les idées et les aspirations des gens du milieu.

Pourquoi vous parler maintenant de ce projet? Tout simplement pour vous demander votre opinion. Le projet vous intéresse-t-il? Quelle collaboration pourrait exister entre nous, pour faire quelque chose de réussi, à travers lequel tout le monde se reconnaîtrait? Nous aimerions avoir votre avis.

La production d'un guide touristique au ton chaleureux et enthousiaste, reflétant bien l'originalité de la francophonie, ne saurait se réaliser qu'en créant la même atmosphère parmi tous ceux qui sont concernés. C'est pourquoi nous attendons impatiemment toutes vos critiques, vos idées et vos suggestions. Écrivez-nous à:

* Cellule de géographie culturelle
Département de géographie
Pavillon de Koninck
Université Laval
Ste-Foy, Québec
G1K 7P4

Merci d'avance!

Louis Dupont
Claude Mailloux
Frédérick Martin
Serge Wicht



CBXFT RADIO-CANADA

Samedi

11 juin

07h30 MON AMI GUIGNOL
07h45 GRANGALLO ET PETITRO
08h00 PACHA
08h30 LE PETIT CASTOR
09h00 BELLE ET SEBASTIEN
09h30 LE CONGRES DU PARTI CONSERVATEUR
20h30 LES GRANDES VILLES DU MONDE
22h30 LE TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 LA POLITIQUE FEDERALE
23h15 CINEMA:

"SUPER EXPRESS 109". Film policier. Un industriel ruiné a placé une bombe à bord d'un train qui fait le service entre Tokyo et Hakata. La bombe explosera si le train roule à moins de 80 km. (Jap. 75)

Dimanche

12 juin

08h00 LE GRAND PRIX DU CANADA
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 LE GRAND PRIX DU CANADA
14h30 FILM AU TELECINE
15h00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSE
16h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
17h00 SECOND REGARD
18h00 MANCHETTES DU TELEJOURNAL
18h05 BILAN DU CONGRES DU PARTI CONSERVATEUR
18h30 UNE FENETRE SUR LE MONDE

Début. Présentation: Lise Marchand. *Salut, glaciers sublimes.* Documentaire filmé dans les Hautes Alpes, en Suisse. L'évolution, les crevasses et leur marche en général. Mise en ondes. Estelle Cassou.

19h00 COURT-CIRCUIT
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Ginette Reno
20h30 LE TELEJOURNAL
20h50 LES BEAUX DIMANCHES:
Les Grands Déserts
21h50 LES BEAUX DIMANCHES:
Concert Gérard Hoffnung
22h50 LE REGIONAL
23h05 CINE-CLUB:

"DIABOLO MENTHE". Chronique. A la fin de l'été de 1963, deux soeurs quittent leur père avec qui elles ont passé les vacances pour rejoindre leur mère à Paris et reprendre leurs classes au lycée. Divers incidents se succèdent au long de l'année scolaire tant pour l'aînée qui vient d'avoir quinze ans que pour sa soeur, de deux ans plus jeune. Pendant ce temps leur mère a aussi des problèmes. (Fr. 77)

Lundi

13 juin

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES VOYAGES DE TORTILLARD
11h00 RIEN QUE POUR VOUS
11h30 FIFI BRIN D'ACIER
11h55 LA PORTEUSE DE PAIN (1ère de 13)
12h25 MANCHETTES DU TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 CINEMA:

"DETECTIVE DE FORTUNE". Comédie policière. Un présentateur dans un club de nuit de Liverpool a placé dans un journal une annonce où il se présente comme détective privé. Un inconnu fait appel à lui et le voilà embarqué dans une affaire de trafic d'armes où il découvre son propre frère impliqué (Brit. 71)

16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 ALBATOR, LE CORSAIRE DE L'ESPACE
17h00 ANGIE
17h30 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
18h00 CE SOIR
18h30 FILM AU TELECINE
19h00 VAGABOND
19h30 DU TAC AU TAC
20h30 TELE-SELECTION:

"EVITA PERON" (dern. de 2). Drame biographique. La vie d'Eva Peron, épouse du dictateur argent Juan Domingo Peron (Am.)

22h00 RENCONTRES
22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
12h10 QUATRE FEMMES, QUATRE VIES

Mardi

14 juin

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES FLOUMPS
10h45 OM LE DAUPHIN BLANC
11h00 DE BIEN BELLES CHOSES
11h30 GASPARD ET LES FANTOMES
11h55 L'AGE DE L'ENERGIE
12h25 MANCHETTES DU TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 CINEMA:

"MAIS OU EST DONC PASSEE LA SEPTIEME COMPAGNIE?" Comédie. Trois soldats français échappent aux allemands tandis que leur unité est faite prisonnière. Ils s'accomodent de leur situation tant bien que mal jusqu'à leur rencontre avec un lieutenant dont l'avion a été abattu. Ce dernier les entraîne dans une opération de harcèlement qui sème la pagaille dans les lignes ennemies. (Gr.-it. 73)

16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 MONSIEUR ROSEE
17h00 HISTOIRE DE LA MARINE
18h00 CE SOIR
18h30 FILM AU TELECINE
19h00 QUINCY
20h00 NOUS LES COMIQUES

"UN VRAI CINGLE DU CINEMA". Comédie avec Dean Martin, Jerry Lewis et Anita Ekberg. Deux comparses sont favorisés dans un tirage d'automobile et partent pour Hollywood, l'un en quête d'argent et l'autre à la recherche de son idole de toujours. Un chien danois complète le trio et s'avère bon gardien à l'occasion. Une panne d'essence vaut aux voyageurs une heureuse rencontre qui les mène à Las Vegas où la fortune leur sourit. Arrivés à Hollywood, les studios Paramount sont témoins d'une poursuite époustouflante(Am. 56)

21h30 PREMIERE PAGE
22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 AINSI VA LA VIE
24h10 CINEMA:

"LE VOLEUR QUI VIENT DINER". Comédie.



CBXFT RADIO-CANADA

Mercredi

15 juin

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 PUISQUE LA TERRE NOUS APPARTIENT
10h45 FABLIO LE MAGICIEN
11h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
11h55 LA TERRE DES MILLE COLÈRES
12h25 MANCHETTES DU TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES dE CLEMENCE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 LES HERITIERS

(Émission avec sous-titres codés pour les malentendants). Début. Documentaire réalisé par Paul Saltzman. *L'Enfant de l'or*. Âgé de 10 ans, Gopal Dyal, jeune citoyen de Jaipur, la fascinante «ville rose» de l'Inde, apprend l'art antique du «minakari» ou de l'émaillage d'or et d'argent.

17h00 COSMOS
18h00 CE SOIR
18h30 FILM AU TELECINE
19h00 BASEBALL DES EXPOS (Montréal à Pittsburg)
21h30 JAZZ DE MONTREUX
22h00 BIZARRE, BIZARRE
22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 CINEMA:

"JAMAIS PLUS TOUJOURS". A Paris une jeune femme retrouve, dans l'entrepôt d'un encan, des objets ayant appartenu à une amie. Elle renoue avec un professeur qu'elle a connu autrefois. Après avoir assisté à la dispersion des souvenirs de son amie, elle revoit le professeur et leurs destins semblent s'orienter vers un avenir commun. (Fr. 75)

Jeudi

16 juin

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 LES AVENTURES DE OUI-OUI
11h00 LES ATELIERS
11h30 LA CORDE RAIDE
11h55 ARTISANS QUEBECOIS
12h25 MANCHETTES DU TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 CINEMA:

"LES MISERABLES" (1ère époque) Mélodrame. Histoire romancée de Jean Valjean et de Cosette des Misérables de Victor Hugo (Fr. 58) (2e époque présentée le jeudi 23 juin à 14 h 30)

16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 PIERRE FABIEN ET CIE
17h00 TELE 5
18h00 CE SOIR
18h30 FILM AU TELECINE
19h00 A COMMUNIQUER
19h30 GOLF PAR 27
29h00 LES GRANDS FILMS:

"LA BANQUIERE". Drame social. Au début des années 30, une femme dirige une entreprise bancaire qui prospère grâce à la confiance des petits épargnants. Ses concurrents interviennent auprès du gouvernement et l'on entreprend une action contre elle, l'accusant de malversations. La jeune femme s'efforce de tenir tête et se préoccupe de ses déposants (Fr. 80)

22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 CINEMA:

"MELODIE EN SOUS-SOL". Comédie policière. Durant un séjour de cinq ans derrière les barreaux, un homme a mûri un nouveau coup qui doit assurer ses vieux jours: un vol sensationnel au Casino de Cannes. Il s'adjoint, comme hommes de main, un jeune truand et le beau-frère de ce dernier. Les préparatifs terminés, le trio s'installe sur la côte d'Azur, dans un hôtel de grand luxe. Arrive le jour J et, après maintes péripéties, le vol réussit et on cache le magot dans une cabine de bain. Il ne reste plus qu'à les sortir. (Fr. 11. 62)

Vendredi

17 juin

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 MON AMI GUIGNOL
11h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h30 KARINO
11h55 KARINO
11h55 LES EXCLUS
12h25 MANCHETTES DU TELEJOURNAL
12h30 LE GRAND CIRCUIT
13h00 TRAITS DE MEMOIRE
13h30 REFLETS D'UN PAYS
14h30 DES LENDEMAINS POUR L'HOMME
15h30 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
16h00 FELIX ET CIBOULETTE
16h30 AU COIN DE MA RUE
17h00 HEROS LEGENDAIRES
18h00 CE SOIR
18h30 FILM AU TELECINE
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 L'INCROYABLE HULK
20h30 HORS-SERIE
21h30 LA TELEVISION DES AUTRES
22h30 LE TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h10 VIVRE EN FORME
23h15 CINEMA:

"LE COUP DU LAPIN". Film d'espionnage. Un agent secret britannique est chargé d'éliminer les personnes préjudiciables à la sécurité de l'État. Il reçoit pour mission de tuer un savant tchèque qui s'est livré aux Américains. Après avoir réussi l'opération, il est capturé et apprend que son réseau est capturé par un traître qui utilise ses talents de tueurs officiel pour des intérêts personnels. (Br. 67)

24h35 CINE-NUIT:

"L'APPRENTI-SALAUD". Comédie. Un quadragénaire employé dans une quicaillerie voie sa vie transformé après la mort de sa mère. A l'occasion de l'enterrement, il fait la connaissance d'une stagiaire chez un notaire, et avec sa complicité innocente, se lance dans l'escroquerie immobilière. Son entreprise ayant réussi, il tente une nouvelle affaire en faisant miroiter l'esprit d'un héritage devant les nouveaux membres d'une famille de province. (Fr. 77)

L'horaire est susceptible à des changements sans préavis.

Albator

Candy





EDUCATION:

"de droit et de fait"

Jean Bouchard



Le service référentiel pour enseignants

Le Service référentiel pour Enseignants est un projet conjoint entre le Bureau de l'Education de l'ACFA et l'Association des Commissaires pour l'Education bilingue en Alberta (ACEBA) qui a vu le jour en 1981. Le but premier du service est de recruter des enseignants pour les programmes institués selon l'Article 159(1)(a) de l'Acte scolaire, ceci afin d'assurer un nombre suffisant de professeurs qualifiés et compétents.

Depuis sa création, le service a connu un certain succès, grâce au nombre d'enseignants qui s'y sont inscrits. Pourquoi a-t-on institué un tel service? Depuis quelques années en Alberta, les programmes d'immersion attirent de plus en plus d'adeptes - on compte présentement environ 15,000 élèves qui sont inscrits à ces programmes, dont approximativement 10,000 anglophones. Les enseignants qui sont bilingues sont rares et la Faculté Saint-Jean malgré un nombre accru d'étudiants dans la dernière année, ne peut fournir à la demande.

Lorsqu'en 1982, les Ministres de l'Education du Canada ont convenu de reconnaître les diplômes obtenus dans une université accréditée autre que dans la Province (ou le Territoire) où le titulaire désire enseigner, la certification albertaine devenait beaucoup plus facile à obtenir. Par le fait même, il y a eu une augmentation sensible dans le nombre d'inscriptions à ce service. Durant cette même année, le représentant de la Faculté Saint-Jean, au cours d'une tournée de recrutement dans l'Est du pays, a distribué notre dépliant descriptif du service. Les résultats furent impressionnants: plus de 200 demandes nous furent adressées et quelques 125 postulants s'inscrivaient au Service. Les coordonnées de ces candidats furent circulées parmi les conseils scolaires participants mais à la suite d'un sondage effectué par la responsable du Service référentiel au Bureau de l'éducation de l'ACFA, au cours de l'été 1982, 16 enseignants seulement ont été recrutés pour enseigner dans nos écoles. Pourtant M. Maxwell Yalden, Commissaire aux langues officielles dans son rapport annuel 82 (p. 41) exprime une toute autre facette des types de professeur d'immersion qui enseigne en Alberta. On peut y lire ce qui suit.

"ALBERTA: Des murmures embarrassés nous sont parvenus de Calgary lorsqu'une enquête effectuée sur les professeurs de français (programme de base) du Conseil des écoles catholiques a révélé qu'une bonne moitié d'entre eux étaient incapables d'avoir une conversation dans cette langue. Le Conseil consultatif des langues vivantes de cet organisme a mis tout de suite le doigt sur le bobo: "Pour les écoles, l'affectation des professeurs de français n'est pas une haute priorité". Il n'est pas question de jeter la pierre au Conseil scolaire pour sa franchise. Félicitons-le plutôt pour son honnêteté, puisqu'il a reconnu une situation malheureusement courante et qui mériterait un examen plus attentif dans de nombreuses régions du pays".

A la suite d'une analyse faite par le Bureau de l'éducation de l'ACFA, au sujet du temps qui est consacré au Service référentiel pour Enseignants, il en ressort que plus de 300 heures de travail sont requises annuellement pour faire fonctionner ce service. Est-ce là une dépense d'énergie inutile? Depuis janvier 1983, plus de 60 enseignants se sont inscrits au service, dont la plupart détiennent un permis d'enseignement albertain. Actuellement seulement 3 enseignants ont été embauchés. Nous faisons face à une double réalité. D'une part nous avons un service référentiel plein de possibilité et de l'autre on déplore la pénurie de professeur compétent...

Saviez-vous que ...

- l'Assemblée des Franco-américains (AFA) a envoyé quatre observateurs au premier CONTACT FRANCO-OUEST" qui se tenait à Saint-Boniface, Manitoba, du 26 au 29 mai dernier et qui avait pour but de créer un réseau d'organisateurs de spectacles et de développer un circuit de tournées pour les artistes francophones de l'Ouest?

Cette première rencontre officielle, depuis un demi-siècle, entre les Canadiens-français de l'Ouest canadien et du "Mid-West" américain, va renouer des liens qui existaient du XIXe siècle et au début du XXe siècle entre ces deux groupes?...

Recette pour préparer un "fitnic" sans risque

FITNIC direz-vous? Et bien oui. Il s'agit d'un événement nouveau, lancé par l'Association canadienne des loisirs et des parcs dans le cadre de la Semaine nationale de l'activité physique. Le FITNIC a pour but de rassembler des familles pour qu'elles participent ensemble à des jeux, le tout à la manière d'un pique-nique traditionnel.

De tout temps, le pique-nique a reflété les intérêts courants. Vers les années 1800, le pique-nique avait lieu à l'intérieur et il était réservé aux membres de la haute société. Il s'agissait d'une version sophistiquée d'un repas où l'on mange à la fortune du pot; en d'autres mots, les convives y participaient en apportant un mets. Peu après, le pique-nique est devenu une célébration de plein air et a été popularisé.

Il est peu surprenant, alors que l'Association canadienne des loisirs et des parcs ait décidé de créer le FITNIC puisque cette initiative s'inscrit parfaitement dans les contextes des années 80. Consciente de la hausse de popularité et de l'importance de l'activité physique pour le bien-être de tous, l'Association suggère, pour le FITNIC, un brunch ou un diner encadré de séances d'activités en famille. Aux jeux traditionnels tels que les marches en forêt, les jeux de football et de hockey sur gazon s'ajoutent les activités en vogue comme le conditionnement physique, la "danse-exercice" et le soccer. L'Association recommande de préparer une activité principale ainsi que plusieurs autres plus petites et de se rappeler de les planifier pour que les jeunes, les plus âgés et les handicapés puissent y participer.

L'IMPORTANCE DE LA SALUBRITÉ

Bien que l'activité physique soit l'objectif principal du FITNIC, il faut aussi s'assurer que le brunch ou le diner ne présente aucun risque de toxi-infection alimentaire. La composition du menu dépend surtout de l'équipement disponible pour l'entreposage et la préparation. Si le pique-niqueur ne possède pas de glacière, le menu doit inclure des aliments dits sûrs, c'est-à-dire qui se conservent à la température ambiante. Par contre, si le pique-niqueur dispose d'une glacière et d'un équipement de cuisine en plein air, il n'y a presque pas de limites à ce qu'il peut préparer.

La Division de la consultation en alimentation d'Agriculture Canada propose des aliments pour préparer un repas sans risque, avec ou sans glacière.

BRUNCH OU DINER SANS GLACIÈRE

INGRÉDIENTS:

eau
jus de fruit en conserve ou U.H.T.
lait en poudre ou U.H.T.
beurre d'arachides
confiture
salami, pepperoni
moutarde
pains (blé entier, petits pains)
tomates et concombres de serre
céréales sèches
fruits frais, secs ou en conserve
miel
fromages
vinaigrette huile/vinaigre
fromage parmesan

MÉTHODES:

1. La veille, congeler des contenants individuels de jus ou de l'eau pour reconstituer le lait et les utiliser pour garder froids le lait et le jus U.H.T. Bien que ces aliments ne requièrent pas de réfrigération, ils ont meilleur goût lorsque servis froids.
2. Déposer ces aliments dans un panier à pique-nique ou autre boîte. Eviter de les laisser au soleil afin d'en préserver la qualité.
3. Tartiner le pain de beurre d'arachides et/ou de confiture. Préparer des sandwichs à ciel ouvert avec du salami et du pepperono. Les garnir de moutarde et de tranches de tomates et de concombre. Servir des céréales avec le lait en poudre reconstitué sur place ou avec le lait U.H.T. Les accompagner de fruits et de miel. Servir les fromages au dessert avec une salade de tomates et de concombre aromatisée de vinaigrette et de fromage parmesans. Des contenants pour médicaments peuvent servir à apporter la vinaigrette une fois qu'ils sont bien lavés. Rendement: repas salubre.

L'ordinateur "Apple" parle un excellent français

Montréal - Le groupe Le Nordais, éditeur et distributeur de magazines, dont Décoration chez soi, Clin d'oeil, Sel et poivre, La magie des jeux, Maisons du Québec, et autres, vient de mettre sur pied un secteur d'édition électronique.

C'est en présence du Ministre québécois des Affaires Culturelles, M Clément Richard, de représentants du Consulat français, du President de la Société de développement des industries de la culture et des communications du Québec (SODICC), M Guy Morin et du délégué de Gie Matra Hachette, M Lenot que le président de la nouvelle entreprise, M. Pierre Turgeon, bien connu du monde de l'édition, a mis en marche un ordinateur apple parlant un excellent français, grace à l'un des nouveaux logiciels offerts au marché francophone par les éditions, Le Nordais - Logiciel Inc., dans les domaines de l'éducation, de la gestion, du traitement de texte et du divertissement.

La nouvelle compagnie logiciel apporte plusieurs éléments nouveaux à la micro-informatique. En effet, logiciel offre dès maintenant le premier et le seul traitement de texte en français au monde pour l'IBM-PC, l'éditeur-PC. Logiciel lance également le comptable, disponible à la fois sur Apple II (plus), II-E et sur IBM-PC, qui permet d'informatiser facilement et efficacement toutes les opérations comptables des PME

Avec ces programmes ainsi qu'avec plusieurs autres qui paraîtront bientôt, logiciel entend répondre aux besoins des entreprises qui veulent profiter en français des progrès extraordinaires de la micro-informatique.

La participation du Gie Matra Hachette est intéressante à plus d'un point de vue. Non seulement permet-il la diffusion au Québec de sa production de logiciels, mais il offre en contrepartie la diffusion en Europe des logiciels en français des Editions Le Nordais - Logiciel. Le Gie Matra Hachette fait partie de ce géant européen, le groupe Matra, bien connu par sa présence dans les domaines suivants militaire, espace, télécommunications, informatique, composants électroniques, transports, horlogerie et automobile Un chiffre d'affaires de six milliards 683 millions de francs français, soit environ un milliard de dollars au taux actuel.

Logiciel est aussi propriétaire d'une autre compagnie, Logiglobe, qui est devenue la plus grande compagnie de distribution de Logiciels pour ordinateurs personnels de langue française au monde, à la suite d'un accord avec logidisque, un dynamique éditeur de Logiciels originaux québécois. Logiglobe compte actuellement 60 points de vente et à un objectif réalisable de 200 à 250 points de vente d'ici l'automne 1983.

Enfin, la Société de développement des industries de la culture et des communications du Québec a engagé, à titre de prêt, la moitié du capital initial d'un demi-million de dollars de la compagnie. On estime le chiffre des ventes initiales à quelque trois millions de dollars.

Un vent d'enthousiasme souffle chez les Concordes

(S O P)— Sans tambour, ni trompette, les Concordes de Montréal, l'instructeur Joe Galat en tête, se préparent sérieusement en vue de la prochaine saison de la Ligue canadienne de football.

Galat a abattu un immense travail durant la saison morte. Ainsi, quand le camp d'entraînement s'ouvrira vendredi, à Victoriaville, une quarantaine de nouveaux joueurs embauchés par l'equipe viendront se joindre aux 38 vétérans

Déjà, Galat a fait savoir que huit nouveaux joueurs feront partie de l'alignement partant.

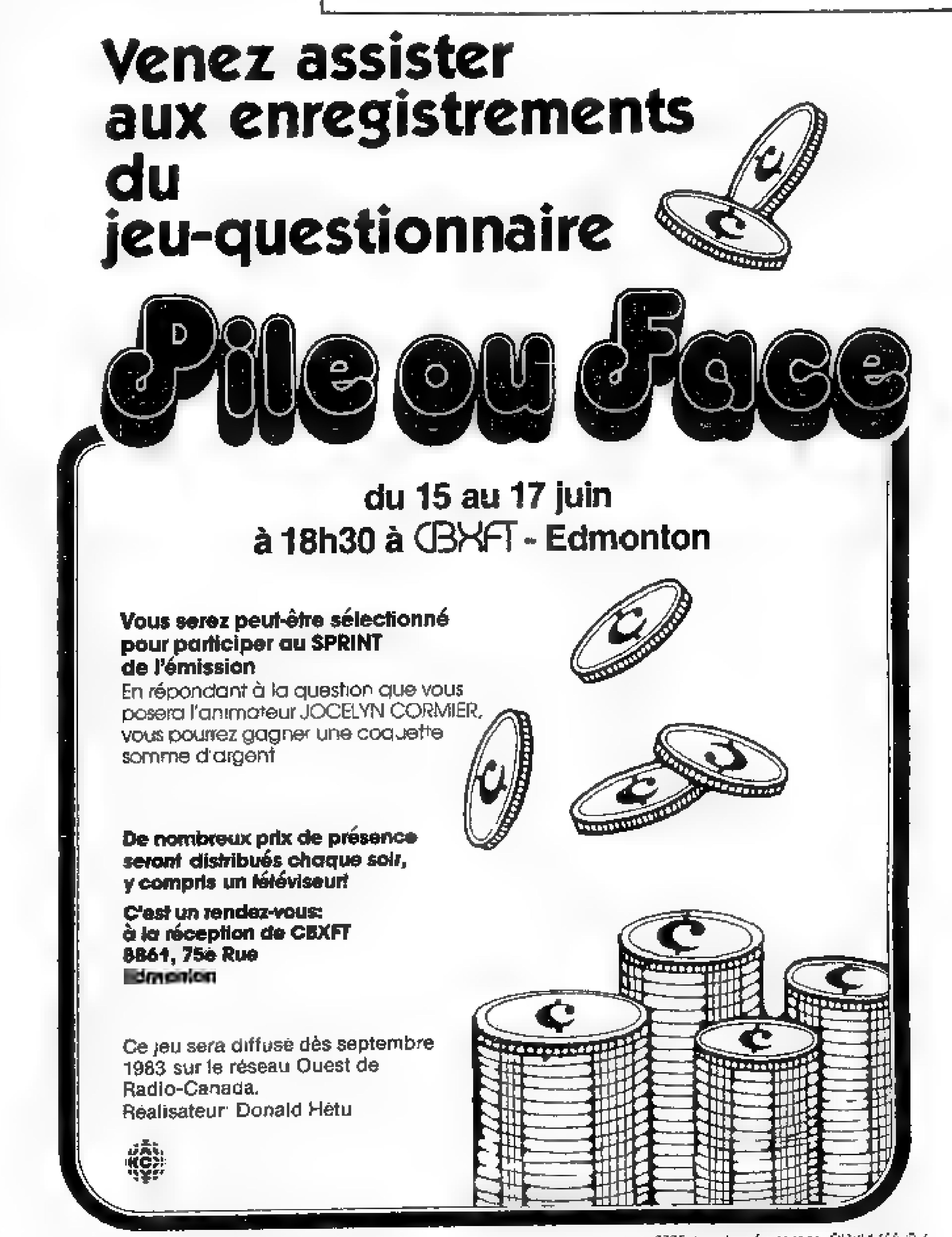
La saison dernière l'an I des Concordes, a laissé un goût amer dans le bouche de bien des amateurs. La fiche de deux victoires et 14 défaites n'avait certes rien de bien réjouissant. Mais, l'enthousiasme qui anime tous les jeunes joueurs des Concordes fait contraste avec le climat qui prévalait à pareil date l'année dernière.

"La situation est différente cette année, confie le quart-arrière Luc Tousignant. l'an dernier, les problèmes financiers ont absorbé l'énergie des dirigeants qui n'ont pas eu le temps nécessaire pour préparer l'équipe."

Tousignant estime que l'équipe devrait conserver une fiche de .500 cette saison en raison de la stabilité de l'alignement.

"Mis à part les blessures, il y aura peu de changements de joueurs durant la saison parce que l'équipe a fait un bon travail de recrutement durant l'hiver Cette constance, que nous n'avions pas l'an dernier à cause du renouvellement continuel des joueurs, nous aidera."

Les dernières acquisitions de Joe Galat aideront son équipe à combler certaines faiblesses qui ont coûté des victoires an dernier. Ainsi, en défensive, la ligne secondaire sera redoutable avec les Fairbanks, Carteri et Hopkins. Les receveurs de passes seront aussi plus rapides et plus fiables.



LES FRANCOPHONES... UN FORT SENTIMENT D'IDENTITE ET D'APPARTENANCE

Les francophones les plus purs ne sont pas les plus riches, ni les plus scolarisés

Il existe un lien direct entre le revenu annuel de la famille francophone et la vigueur avec laquelle il vit en français. En somme, on observe que ceux qui sont mieux nantis financièrement ont tendance à moins utiliser ou à être moins en mesure d'utiliser le français dans leur milieu que ceux qui retirent un salaire plus modeste.

D'une moyenne de 72 points pour l'ensemble de ceux qui gagnent moins de $15,000 par année, le degré de francité baisse de 10 points pour la catégorie de revenu située entre $15,000 et $34,900. L'indice poursuit sa chute jusqu'à 54 points pour la catégorie de revenu supérieure de $35,000 et plus.[1]

On note le même phénomène par rapport au niveau de scolarité. Les francophones pour lesquels l'indice de francité est élevé sont caractérisés par un niveau de scolarité inférieur. Donc, plus le niveau de scolarité augmente, plus la vigueur du français décroît. Par exemple, les répondants ayant fréquenté l'école pendant sept ans et moins affichent un indice de francité de 77. Ceux qui ont poursuivi leurs études jusqu'à la 10e année marquent un indice de 68, ceux qui ont atteint la 12e année inscrivent un indice de 60 et enfin, ceux qui ont franchi le cap des 13 années d'étude obtiennent un indice de 56.

Par rapport au groupe d'âge, on s'aperçoit que les plus jeunes (15 à 19 ans) et les plus âgés (56 ans et plus) ont un indice moyen plus élevé que les répondants francophones d'âge intermédiaire. En effet, selon l'échelle d'indice de francité, la vie française des 15 à 19 ans est de 66 et celle des 55 ans et plus est de 70.

1) **L'indice de francité est d'ordre factuel, c'est-à-dire qu'il a été déterminé à partir des questions portant sur des faits, des comportements et non sur des attitudes. Les réponses à ces questions ont servi à l'accumulation de points divisés en cinq quintiles: 0 — 41, 42 — 57, 58 — 73, 74 — 85 et 86 — 100. Plus le chiffre est élevé, plus l'indice de francité, ou ce que l'on appelle la vigueur du français, est intense.**

Le Nouveau Brunswick, là où on vit le plus en français

L'indice de francité, on le sait, est étroitement lié à la proportion de population francophone par rapport à la population totale dans ces localités, la vitalité augmentant en fonction de la densité.

Densité faible	43
Densité moyenne:	66
Densité forte:	80

En se référant à l'illustration #4, on peut distinguer l'indice de francité selon chacune des provinces.

Tableau des indices de francité par province

C'est au Nouveau-Brunswick qu'habite la plus grande proportion de francophones dotés d'un fort indice de francité. En effet, 30% des francophones enregistrent 74 à 85 points et 46% se situent entre 86 et 100 points. A l'opposé, la Colombie-Britannique compte la plus grande proportion de francophones avec un indice de francité faible (54% marquent le 0-41 tandis qu'un 34% atteint les 42-57 points).

En Acadie, plus de la moitié des francophones ont un indice de francité supérieur à 58 points (57% à l'Ile-du-Prince-Edouard, 59% en Nouvelle-Ecosse et 80% au Nouveau-Brunswick).

Pour sa part, l'Ontario représente des caractéristiques particulières; c'est la seule province où des proportions de francophones relativement semblables se retrouvent dans chaque quintile:

0 — 41	23%
42 — 57:	23%
58 — 73:	22%
74 — 85:	18%
86 — 100:	14%

Terre-Neuve et l'Alberta se ressemblent sauf sous le rapport des proportions de francophones ayant un indice de 74 à 85 points. Dans cette catégorie, Terre-Neuve affiche 3% et l'Alberta, 10%.

Quant au Manitoba, il se distingue de la Saskatchewan et de l'Alberta surtout par la proportion de francophones qui se situent dans les deux derniers quintiles.

74 — 100:	
Manitoba:	22%
Saskatchewan:	8%
Alberta:	14%

On distingue aussi le Manitoba de ces deux provinces de l'ouest par une plus faible proportion de francophones dans le deuxième quintile.

42 — 57:	
Manitoba:	28%
Saskatchewan:	36%
Alberta:	35%

ETRE FRANCOPHONE C'EST «PARLER FRANCAIS»

Etre francophone, c'est surtout «parler français», c'est-à-dire avoir la liberté ou le droit de s'exprimer dans sa langue ou encore «être français» par ses origines, son éducation, sa culture. C'est la définition que lui prêtent 30% des francophones hors Québec.

De leur côté, 11% des répondants croient qu'être francophone c'est être bilingue, 9% qu'il s'agit d'être différent et fier de l'être et 7% prétendent que c'est de vivre en français.

La très grande majorité, 79% des francophones éprouvent un profond sentiment de fierté quant à leur langue et leur culture. Mais parmi tous les noms utilisés pour les désigner, c'est celui de «français» qu'ils préfèrent et ce à raison de 21%. 19% s'identifient comme Canadiens et 18% comme Canadiens-français.

En Acadie, presque la majorité des francophones aiment qu'on les appelle Acadiens, environ 20% en Ontario aiment être désignés comme Franco-ontariens ou français. Dans l'ouest, les francophones préfèrent être appelés Canadiens ou Canadiens-français et ce dans une proportion plus large comparativement aux autres provinces.

Les francophones désignent pour leur part les anglophones comme «les Anglais» à raison de 54%. Enfin, un bon nombre de francophones (32%) ont l'impression d'être désignés en termes peu enviables par les anglophones; ces derniers ont aussi hérité de noms peu flatteurs employés à leur égard, de l'avis du quart des interviewés.

Les francophones vis-à-vis les anglophones

Question d'affinité et de sympathie, il semble que la majorité des francophones n'éprouvent aucun problème avec leurs confrères anglophones. En effet, 52% des francophones se sentent aussi près de l'un comme de l'autre. Seulement cinq pour cent retrouvent chez les anglophones plus d'affinités alors que 41% sont plus portés à se sentir à l'aise avec d'autres francophones.

Par contre, 40% des francophones estiment que les anglophones ont des sentiments défavorables à leur égard. Ils sont beaucoup plus nombreux cependant à penser le contraire lorsqu'il s'agit d'évaluer leur sentiment à l'endroit de leurs confrères anglophones.

Est-ce l'égalité au travail, dans les affaires, aux niveaux de la culture et de la qualité de vie?

Oui, selon la majorité des francophones bien que plusieurs sont d'avis qu'ils sont inférieurs aux anglophones dans ces quatres sphères d'activité. Quant aux anglophones, les francophones les perçoivent comme étant égaux ou supérieurs à eux. Peu de francophones se perçoivent comme supérieurs mais beaucoup d'entre eux estiment que les anglophones se sentent ainsi face à eux.

En se référant à l'illustration qui suit, on se rendra compte ... et les affaires sont les domaines où les francophones se sentent davantage inférieurs aux anglophones.

Affirmation ou assimilation LE LANGAGE DES FRANCOPHONES HORS QUEBEC EST COMPROMIS

Les francophones vivant à l'extérieur du Québec ne sont pas des extrémistes, même si la plupart ressentent un vif sentiment de fierté et d'appartenance face à leur héritage culturel. S'ils désirent le préserver et le transmettre à leurs enfants, c'est toutefois avec une certaine modération qu'ils entendent le faire. Bien qu'ils se refusent en général à toute idée d'assimilation, ils parlent le langage du compromis, du juste milieu et de l'adaptation à la réalité linguistique d'un pays bilingue où domine une majorité anglophone.

Ils sont fiers de leur langue. Ils en sont presqu'autant du bilinguisme même si selon eux, la possibilité de réussite d'un pays bilingue n'est que difficilement concevable et réalisable. Quant à l'apprentissage de la langue anglaise, cela leur semble légèrement plus important pour eux que pour les anglophones du Québec d'apprendre le français.

...CHEZ LA MINORITE ANGLOPHONE

Qui sont les anglophones du Québec?

Pour 60% des anglophones, la langue maternelle des parents est l'anglais, pour 30% une langue étrangère et pour moins de un pour cent, la langue maternelle est le français et les deux langues officielles respectivement. Environ les ¾ des répondants sont de langue maternelle anglaise. Le reste est de langue maternelle autre que le français et l'anglais.

Jusqu'à l'âge de six ans, près des ⅔ des répondants ont été élevés dans un milieu anglophone tandis que 13% ont vécu dans un milieu bilingue et autant dans un milieu de langue étrangère (ni anglais ni français). Pour 5% cependant, l'entourage dans lequel ils ont grandi était français.

Chez les répondants mariés, lorsqu'ils ne sont pas unilingues anglais, la grande majorité parle l'anglais avec leur conjoint. 8% utilisent le français, 2% les deux langues et 3% communiquent dans une autre langue.

Parmi les répondants ayant des enfants qui vivent avec eux, environ 8 sur 10 apprennent l'anglais d'abord et autant disent qu'ils préfèrent leur parler dans cette langue.

Oui, le français c'est important, mais l'anglais aussi

Une très forte majorité des anglophones interrogés considèrent important pour eux d'apprendre le français (86%) et encore davantage pour leurs enfants (63%). Mais à leurs yeux, l'apprentissage de l'anglais demeure essentiel.

Etre anglais, c'est le parler

«Pouvoir parler anglais», c'est-à-dire avoir la liberté ou le droit de s'exprimer dans sa langue ou encore être anglais par ses origines, son éducation ou sa culture. C'est la définition que retiennent la majorité des anglophones au terme «être anglais». Mais cela peut aussi vouloir dire, pour certains répondants, être fier de sa langue ou en être désavantagé. Dans l'ensemble, les anglophones se perçoivent à 17% comme Canadians, à 14% comme Englishmen ou English People et à 12% comme Anglophones. Sept pour cent seulement aiment être désignés comme «Quebeckers».

Un fort attachement à sa communauté

Beaucoup plus que les francophones, les anglophones sont profondément attachés à leur communauté linguistique. Ils s'y sentent plus près à 65% que de la communauté francophone. Sur le plan individuel, toutefois, le rapprochement avec les francophones est plus fréquent: 58% des répondants anglophones disent qu'ils se sentent aussi près d'un francophone que d'un des leurs.

Par ailleurs, ce sont des sentiments favorables que 48% des anglophones réservent à leurs compatriotes de langue française mais seulement 33% croient que ces sentiments sont réciproques. A vrai dire, ils sont 60% à croire que ces sentiments sont défavorables.

Le sentiment d'infériorité gagne les anglophones

En sondant la perception des anglophones par rapport aux francophones dans quatre domaines d'activités (travail, qualité de vie, affaires et culture) on est sur le point d'assister à l'émergence d'un phénomène nouveau.

L'étude révèle en effet que 42% des anglophones ont l'impression que les francophones se sentent supérieurs à eux dans le domaine du travail et presqu'autant d'anglophones (35%) se sentent eux-mêmes inférieurs aux francophones dans ce domaine.

Non à l'assimilation, même pour les francophones

La majorité des anglophones du Québec sont fortement opposés à toute idée d'assimilation pour eux-mêmes et aussi pour les francophones hors Québec. Par contre, ils prêchent eux aussi l'adaptation, également pour les deux groupes minoritaires.

Néanmoins, le bilinguisme n'apparaît pas pour autant comme la solution magique. Ils sont plusieurs à penser que le bilinguisme officiel est toujours une source de problèmes dans un pays et que le Canada n'est pas en voie de les résoudre.

La semaine en bref

NOUVEAU-BRUNSWICK

"Des services bilingues et plus de quotas, sinon un office francophone". Voilà l'ultimatum que vient de lancer l'Association des aviculteurs du Madawaska au premier ministre Hatfield s'il n'intervient pas auprès de l'Office de commercialisation du poulet du Nouveau-Brunswick qui pousse la "bigotrie" jusqu'à refuser d'embaucher un secrétaire-gérant bilingue et de donner une représentation équitable aux producteurs francophones du Nord au sein de leur bureau de direction. Sur les neuf (9) membres de ce bureau, trois seulement proviennent du Nord alors qu'ils représentent la moitié de la production totale de la province. L'Office refuse toujours d'accorder de nouveaux quotas de production aux aviculteurs du Nord alors que l'abattoir régional doit importer du poulet du Québec pour répondre aux demandes de leurs clients. Si, d'ici la fin du mois de juin, rien n'a été fait, un office de producteurs francophones sera mis sur pied avec les fonds normalement destinés à l'actuel office provincial. Les producteurs avicoles peuvent déjà compter sur l'appui des députés francophones du Parti conservateur. ...Un caucus des députés francophones. La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick trouve heureuse l'initiative de M. J.-P. Ouellette, ministre des Ressources culturelles et historiques, de vouloir former avec ses collègues conservateurs francophones un caucus distinct pour traiter des questions propres aux Acadiens francophones. Rappelons que, depuis sa victoire du 12 octobre 1982, le parti conservateur compte dix (10) députés francophones. Parmi les sujets les sujets qui intéressent ces députés, il faut mentionner la question d'un quotidien francophone et la restructuration du ministère de l'Agriculture comme le propose le rapport Foucher de la S.A.N.B. et le demandent les producteurs agricoles francophones.

ONTARIO

Des représentants de la communauté franco-ontarienne ont déposé auprès du greffier de la Cour suprême de l'Ontario, le 26 mai à Sudbury, une requête en vue de faire reconnaître par les tribunaux le droit des Franco-Ontariens à gérer et à contrôler leurs propres établissements d'enseignement. Cette intervention se fonde sur l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui proclame: "le droit fondamental de diriger et d'administrer leurs propres classes d'enseignement en français et leurs services d'éducation en français". Dans le document soumis à la Cour, les demandeurs mettent en doute le pouvoir discrétionnaire accordé aux conseils scolaires par la loi ontarienne sur l'éducation en ce qui concerne la création et la gestion des établissements d'enseignement franco-ontariens. L'Association canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O.), l'Association des enseignants franco-ontariens (A.E.F.O.) et quatre contribuables de langue française soit Augustin Desroches (Penetanguishene), Gilberte Brisson (Iroquois Falls,) Yolande Bélanger (Mattawa) et Aldéric Godin (Wawa) sont les demandeurs dans cette cause.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CKRA - FM Edmonton (Alta.)

Dans un avis en date du 15 décembre 1982 traitant de CFCW Ltd. (CKRA FM), le Conseil constatait que le contenu musical de CKRA FM n'était pas conforme à sa promesse de réalisation. Le Conseil indiquait de plus qu'il s'attendait "...A ce que la titulaire prenne toutes les mesures nécessaires pour respecter ses engagements originaux en matière de contenu musical d'ici le 1er février 1983". Le Conseil a poursuivi d'autres analyses du contenu musical de CKRA FM, après la date limite du 1er février 1983. Il conclut de ces analyses que la titulaire respecte maintenant en grande partie les engagements de sa promesse de réalisation. Le Conseil poursuivra sa surveillance étroite de la programmation courante de cette station, prenant en considération que sa licence expire le 30 septembre 1984. (PN-107)

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, 5013 - 51e rue, C.P. 518, Yellowknife, T.N.O., X1A 1S8, seront reçues jusqu'à 11 h 30, HAR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJETS

NO. 038598 -Pour santé et bien-être Canada
Fort Norman, T.N.O.
Design et construction d'un poste d'infirmière

NO. 038599 - Pour santé et bien-être Canada
Fort Wrigley, T.N.O.
Design et construction d'un poste d'infirmière

No. 038596 -Pour santé et bien-être Canada
Aklavik, T.N.O.
Rénovation et addition poste d'infirmière

Date limite: 20 juillet 1983

Dépôt: 100$

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman court, Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Edifice Motherwell, 1901 avenue Victoria, Regina, Saskatchewan; 201 Edifice Federal, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 5013 - 51e rue, Yellowknife, T.N.O., Fort Simpson, T.N.O., Fort Smith, T.n.o., Hay River T.N.O., Inuvid, T.N.O.; et les documents peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Regina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; Yellowknife, Hay River et Inuvid, T.N.O.

Pour de plus amples informations communiquez avec:

Sami Fahmy
Directeur de la Construction
Téléphone 420-3270

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à 11 h 30, HAR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJETS

No. 360121- pour le Solliciteur Général du Canada
Bowden, Alberta
Redéveloppement à Bowden
Addition à l'édifice de maintenance - édifice à storage

Date limite: 30 juin 1983

Dépôt: 100$

DEPOT D'OFFRE: Les entrepreneurs pour les métiers d'électriciens et de mécaniciens doivent soumettre leurs offres par l'entremise du dépôt d'offre situé au bureau de l'Association de la Construction au No. 205, 7803 - 50e avenue, Red Deer, Alberta, pas plus tard que 14 h (HAR) lundi, 27 juin 1983, en accord avec "Les règlements normalisés de la pratique pour les dépôts d'offres (Projets de construction édifice du gouvernement fédéral)".

No. 360001 - pour le Solliciteur Général du Canada
Bowden, Alberta
Redeveloppement à Bowden
Services sur le site municipal - égoût et eau

Date limite: 24 juin 1983

Dépôt: 50$

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, S.E., Calgary, Alberta. Les documents de soumission peuvent également être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton, Red Deer et Calgary, Alberta.

Pour plus de renseignements communiquez avec:

P. Erkkila
Directeur de projet
(403) 420-3169

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au **Chef, Politique de Contrat et Administration,** Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles du bureaux du département en liste sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 652225-DR-005 pour Poste Canada Corporation
Innisfree, Alberta
Bureau de poste
Nettoyage à contrat

Date limite: 11 h 30 (HAR) 17 juin 1983

Dépôt: aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, et du maître de poste et bureaux de poste à Innisfree, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

DOSSIER: CL30010

bfc Cold Lake (Alberta)
Construire une route en gravier et conduite d'eau

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE: jeudi 7 juillet 1983

DEPOT POUR DOCUMENTS: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9548, ou télex 053-3726 ou 053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Malock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada

MOTS CROISES

PROBLEME 3746

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

1– Suprématie d'une ville dans les anciennes fédérations grecques. – Prép. lat.
2– Chevilles coniques de bois. – Prén. fém.
3– Transformer en glace. – Remet à quelqu'un ce qui lui appartenait.
4– Epoque. – Bois noir et très dur. – Inf.
5– Portion qui revient à chaque personne dans un partage (pl.).
6– Caractères gravés sur le marbres.
7– Unique en son genre. – Qui contient une lochure. – Quatre.
8– Petit manteau de femme.
9– Espoce de terre. – En les. – Bonbon laxatif.
10– Un peu acide. – De la gamme. – Abrév. d'intendant.
11– Toi. – Dictateur romain.
12– Enlèvera la tête d'un arbre. – Déesse des Egyptiens.

VERTICALEMENT

1– Doctrine de Hegel.
2– Que l'on attache au talon pour piquer le cheval. – Parcourir des yeux.
3– Vêtement d'homme (pl.). – Privation d'un bien.
4– Saison. – Instrument dentelé. – Reçut.
5– Femme qui a des enfants. – Petit rôle.
6– Partie dure du corps humain. – Partie du harnais d'un cheval qui sert à le conduire (pl.). – Conseil de la reine.
7– Moi. – Sans mélange. – Roue à gorge de poulie.
8– Pron. pers. – Sel de l'acide nitreux (pl.).
9– Riv. de France. – Ville d'Allemagne. – Inflammation des synoviales du poignet.
10– Dém. – Fl. d'Italie. – Titre des descendants de Mahomet. (pl.).
11– Le plus âgé. – Nég. – Année.
12– Arbre toujours vert. – Disposition constante de l'âme (pl.).

MOTS CACHES

13 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	L	T	N	E	M	E	S	S	I	V	U	O	S	S	A
2	A	R	U	M	A	V	E	R	S	E	S	N	I	C	R
3	N	O	I	S	S	I	M	D	A	R	O	D	T	R	M
4	C	N	R	O	S	E	U	A	T	I	A	I	E	O	A
5	E	Q	E	N	E	V	R	T	T	T	V	N	S	U	A
6	R	U	E	L	L	E	I	A	R	E	O	E	S	T	D
7	O	E	I	A	O	R	R	E	A	F	I	E	O	E	M
8	N	R	R	S	I	T	P	A	C	T	E	S	U	T	I
9	T	M	O	U	S	A	R	S	T	R	O	U	V	E	R
10	E	T	I	U	R	B	E	I	I	A	I	R	E	A	A
11	T	U	L	E	R	A	T	R	O	S	E	N	N	O	B
12	E	L	R	U	E	R	R	A	N	C	E	O	I	T	L
13	I	L	A	S	T	R	E	P	S	I	O	K	R	I	E
14	O	E	S	N	O	I	T	P	I	R	C	S	U	O	S
15	N	R	I	V	A	R	S	E	I	G	R	E	L	L	A

Active
admirables
admission
aire
allergie
arms
assouvissement
astre
attractions
averses

Barrir
bonnes
bruit

Croûte

Data

Illustration

Lanceront
larme

lois

Masse
mois
mous
mûrir

Nuire
Ondine

Pactes
paris
prêtre

Rance
ravir
réparer
rets

rose*
ruelle
ruer

Sites
souscriptions
souvenir
surnom

Tare
tête
trêve
tronquer
trouver
tulle

Vérité
voie

Réponse du no: MANIFESTATION

SOLUTIONS

PROBLEME 3745

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	I	M	A	S	S	E	R	I	E	■	A
2	I	M	I	T	A	I	T	■	R	E	C	U
3	W	I	C	O	T	■	C	R	O	C	H	E
4	A	T	E	L	E	S	■	E	N	L	I	S
5	S	I	■	L	L	■	B	I	S	O	N	S
6	S	O	I	■	L	O	I	N	■	O	O	■
7	E	N	N	U	I	S	■	E	S	■	I	L
8	U	S	■	A	T	A	S	■	E	S	S	E
9	R	■	C	■	E	N	T	E	R	I	E	Z
10	■	T	H	E	■	T	■	L	I	E	R	■
11	S	O	E	U	R	■	B	A	N	N	I	S
12	T	I	R	E	L	A	I	N	E	■	E	U

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

Sirop d'érable du Québec à vendre de 2 litres et 4 litres. Si intéressé demandez Lucie après 6 heures. Tél: 489-8602.

"Attention collectionneurs: macarons (boutons) provenant de toutes sortes d'activités, à vendre 0.50 chacun, 13 pour 5$. Possibilité d'échanges, de vente. Détails: Club d'échange de macarons 150 Labonté Thetford-Mines P.Q. G6G 4H4".

Ménage complet à vendre comprenant un poêle, frigidaire, laveuse, sécheuse, set de cuisine et de salon, lit double et 2 lits simples, 2 bureaux 3000$. Contactez 455-5425.

Meubles à vendre. Lit Queen, table, chaise, longue, humidificateur, 2 venitiens. Contactez 489-7047.

Meubles à vendre: set de cuisine style colonial avec buffet, 1500$; set de chambre à coucher, style colonial, 1500$; congélateur 5' cu., 200$, 2 haut parleurs Kentwood (3 wy) 500$; aquarium 20 gallons 150$. Contactez 421-8206.

A vendre Chevrolet Impla 1972, complet ou pour pièces ainsi que 2 pneux radiaux de 15". Contactez Lucie 461-7255.

C.B. à vendre, 23 canaux en très bonne condition avec antenne et microphone. Lucie 461-7255.

Meubles divers à vendre ou à acheter. Demander Madeleine ou Langis à 436-6683; Roland à 435-5102.

Meubles usagés à vendre. Très bas prix 433-3514.

SERVICES DE GARDERIE

Garderais enfants d'âge pré-scolaire à mon domicile du lundi au vendredi. Peut aussi s'arranger pour les fins de semaine. Expérience de gardienne et maintenant mère de 2 jeunes enfants. Demandez Jacinthe au 473-1048.

Recherche personne pour accompagner maman et 3 enfants pour un voyage à Montréal en avion le 21 ou 22 juin. Marie Hélène 465-7839, 464-2854.

Désirerais garder un ou deux enfants de 1 an et plus (chez elle). Demandez Johanne au numéro 488-8740.

Je suis disponible pour garder des enfants 463-9579.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi de 2 à 4 ans. Line 421-8206.

DIVERS

Maison à partager avec un honnête jeune homme (20 ans) pour le 1er juin. Bernard 437-5636 ou 488-9359 après 6 heures.

Recherche une compagne pour une dame dans la cinquantaine. Contactez Marie-Hélène au 465-7839 ou 464-2854.

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée. Téléphoner à 484-6025 ou 421-8232.

Plombier d'expérience ferait tous genres de travaux de plomberie à bon prix. Demandez Henri au 459-0031.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Personne, qui aime le camping, demandée pour aider à partager les dépenses lors d'un voyage à Vancouver - Victoria en 4X4 pour les 2 premières semaines de juillet. Contactez Lucie 461-7255.

Couturière professionnelle offre ses services pour confection et réparation de tous genres. Ex: rideaux, coussin, costumes d'hommes et femmes, lingerie d'enfants, etc. Communiquez avec Edith au numéro de téléphone 429-1813.

Prendrais ouvrage de débosselage sur petite automobile, prix très raisonnable. Demander Gilbert 433-7365.

paroisses francophones

MESSES DU DIMANCHE

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

Ste-Anne — 16422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

St-Thomas D'Aquin — 8780 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — *du 22 déc. au 20 janv.*

Liquidez tout ce qui est passé. Les affaires de coeur qui traînent laissent la bouche amère. N'hésitez pas à franchir un cap même si cela exige un effort et quelques larmes. Méfiez-vous d'une tendance à disperser votre énergie affective.



du 21 janv. au 19 fév.

Vous essaierez de bien réagir aux émotions et aux contrariétés dont vous pourriez être victime. Vous aurez besoin et aussi envie de plus d'intimité, même de partir avec l'être aimé.



du 20 fév. au 20 mars

Vous pourrez trouver de l'aide et des conseils judicieux auprès de vos proches. Vous ne rêverez que d'amours, d'affections et d'amitiés et, sans doute, n'aurez-vous pas tort car le domaine du coeur sera très favorisé.



du 21 mars au 20 avril

On ne peut pas dire que l'on vous surprend facilement et pourtant vous le serez. Mais de toute façon, vous ne voudrez pas le paraître et vous aurez tendance à jouer les blasés, ceux et celles qui ont tout vu, tout entendu.

Taureau — *du 21 avril au 20 mai*

Les astres ne vous favorisent guère aujourd'hui et le fait que vous soyez enclin à un certain pessimisme n'arrangera rien. Le plus important sera donc en tout premier lieu de faire appel à toute votre volonté.

Gémeaux — *du 21 mai au 21 juin*

Un grand esprit d'à-propos vous permettra de vous faire remarquer. Pour rester en forme, évitez de commettre des excès. Gardez votre calme quelles que soient les circonstances. Vos rapports avec vos amis seront très animés.



du 22 juin au 22 juillet

Vous pouvez prêter de l'attention à certains de vos rêves dont quelques-uns se révèlent prophétiques. On dit que la fortune vient parfois en dormant. C'est peut-être votre cas.



du 23 juillet au 23 août

Vous êtes prédisposé à connaître des transformations curieuses. Néanmoins, vous paraissez bénéficier d'une sorte de protection mystérieuse en face des chocs et des embûches de la vie.

Vierge — *du 24 août au 22 sept.*

Il est temps de changer votre façon d'envisager l'existence. Vous pourriez souffrir d'une certaine tension intérieure, vous empêchant d'agir librement. Il vous est fortement recommandé de bien vous reposer.



du 23 sept. au 23 oct.

Tenez-vous sur vos gardes; des inimitiés se manifesteront et si vous avez des ennuis dans votre travail ou dans vos affaires, vous aurez l'occasion de voir que vous ne pouvez compter que sur peu de gens.



du 24 oct. au 22 nov.

Cette journée favorise l'activité intellectuelle, l'esprit inventif, les chercheurs et les créateurs et permet aussi d'agir avec une belle détermination et de défendre vos intérêts matériels.



du 23 nov. au 21 déc.

Il existe un climat passionnel violent et vous vous trouvez sans doute dans des périodes où vous savez qu'il faut faire un choix, soit entre deux êtres, soit entre deux attitudes.

Amandine ... et pourquoi pas "gourmandine"?

Par Dominique Gingras

Niché au coeur d'un immeuble du centre-ville d'Edmonton, le petit café Amandine est un véritable enchantement de couleurs, de grâce, de lumière et ... de gourmandises. Situé au deuxième étage de l'immeuble A.E. LePage sur la 103e rue, Amandine est décoré de petites tables rondes, agrémentées de parasols qui protègent quelque peu des rayons de soleil entrant à flots par d'immenses baies vitrées. L'atmosphère est relaxante, joyeuse, on oublie presque qu'à quelques pas seulement le coeur de la ville bat follement.

Mais cette ambiance agréable et unique n'est pas le seul charme d'Amandine. Ce café est géré par une jeune femme très dynamique et charmante, Claude Mannoni, qui est aussi très dévouée à son entreprise. Elle est assistée de jeunes filles sympathiques et travaillantes qui semblent partager son enthousiasme. Car les produits confectionnés par Claude sont définitivement uniques et délicieux. En effet, la caractéristique de délices d'Amandine est qu'ils sont faits de produits naturels. Amandine vous offre une sélection de glaces, mousses, tartes, croissants et autres gourmandises.

En parlant des glaces (terme canadien-français plus courant, crèmes glacées), il faut dire qu'elles sont faites de fruits frais; par exemple, si vous vous aventurez à déguster une glace aux framboises, vous pourrez contempler une glace de couleur rouge vif; pas de colorant, rien d'artificiel; seulement de belles framboises fraîche ont participé à la confection. Et cette histoire se répète avec les autres glaces, telles qu'aux fraises, bleuets, ananas, apricots, pêches et noix. Des desserts tout à fait étourdissants sont conçus à base de glaces, tels que la Coupe Amandine, qui réunit 3 sortes de glaces, du sirop et de la crème fouettée.

Mais voilà que je me laisse aller à parler de desserts quand, en fait, Amandine possède un menu bien rempli pour ceux qui désirent un repas complet. Les croissants sont en vedette; ils sont confectionnés de pur-beurre. Les croissants fourrés sont bien sûr très populaires; au fromage, au beurre d'anchois, au saumon fumé, au pastrami, quelque soit votre choix, vous ne serez pas déçus!



Chez "Amandine" on aperçoit à droite Claude Mannoni gérante dynamique de ce petit café charmant.

Et si vous voulez déguster vos croissants avec de la confiture, Amandine vous offre un choix de confitures naturelles préparées sans pectine, sans additifs.

Claude Mannoni est tellement déterminée à fournir des produits préparés le plus naturellement possible qu'elle fait venir ses oeufs d'une ferme des environs de Vegreville et même, une ferme gérée par des canadiens-français!

Les pâtisseries que vous trouverez chez Amandine sont décorées artistiquement, et bien sûr sont un rêve pour tout amateur de produits naturels! Et si vous avez un faible pour le gâteau au fromage, laissez-moi vous confier un petit secret; Claude Mannoni fait son fromage blanc elle-même!

A part son talent naturel (on est en pleine nature!), Claude a emprunté des recettes originales d'un fameux chef pâtissier français, Gaston Lenôtre, qui est aussi un chef glacier et chocolatier. Les recettes d'Amandine deviennent aussi de plus en plus populaires; certains restaurants et hôtels locaux achètent leurs glaces et tartes de chez Amandine.

Et je pourrais me laisser aller à d'autres excentrités littéraires, mais je préfère garder quelques secrets, et vous laisser les découvrir...

Et je vous souhaite une délicieuse visite au café Amandine, situé dans l'immeuble A.E. LePage sur la 103e rue au nord de l'avenue Jasper. Vous n'avez même pas besoin de "surveiller votre ligne": avec des produits aussi naturels, il n'y a pas de danger! Et si vous ne pouvez résister aux glaces merveilleuses d'Amandine, on vous offrira d'en emporter à la maison, joliment présentées dans des contenants pratiques. Aux gourmets et gourmands... bien du plaisir chez Amandine!